



© Tdh / Grace Medina - Albanie

Ce que nous avons réalisé pour les enfants

Rapport annuel 2019



Terre des hommes

Aide à l'enfance.



Terre des Hommes

International Federation

La Fondation Terre des hommes (Tdh) est membre de la Fédération Internationale Terre des Hommes qui regroupe les organisations homonymes en Suisse et dans d'autres pays. La Fédération mène un travail de plaidoyer au niveau international, européen et auprès des instances des Nations Unies.



La Fondation Terre des hommes (Tdh) est reconnue d'utilité publique par ZEWO. Tdh souscrit aux directives de bonne gouvernance selon le Swiss NPO Code www.swiss-npocode.ch

Rédaction et réalisation

Resp. édition : Cécile Kirwan. Rédaction : Tatjana Aebli, Isabel Zbinden. Réalisation, mise en page : Angélique Bühlmann.

Les résultats présentés dans ce rapport annuel ne sont pas exhaustifs. Les chiffres et projets présentés figurent à titre d'exemple. Les prénoms marqués d'un astérisque (*) sont des prénoms d'emprunt.

Traduction

Français : David Malenfant
Relecture : Nicolas Bruno

Autres formats

Le présent rapport d'activité est disponible en version interactive, en français, allemand et anglais sur www.tdh.ch/rapport-annuel

Un résumé – imprimé en français, allemand, anglais et italien – est disponible sur demande par e-mail (donorcare@tdh.ch) ou téléphone (+41 58 611 06 11).

Impression

Préresse et impression : Stämpfli SA, Papier recyclé et blanchi sans chlore.

© Terre des hommes - 2020



Tdh – sous l'ombrelle de la Fédération Internationale Terre des Hommes – est certifiée Niveau 1 par Keeping Children Safe, une organisation indépendante qui analyse et contrôle les procédures mises en place par les ONG pour garantir la protection des enfants avec lesquelles elles travaillent.

imprimé en
suisse



Rejoignez-nous sur

- www.tdh.ch
- www.facebook.com/tdh.ch
- www.twitter.com/tdh_ch
- www.instagram.com/tdh_ch
- www.linkedin.com/company/terre-des-hommes-foundation



Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters
Avenue de Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne
T +41 58 611 06 66, F +41 58 611 06 77
E-mail : info@tdh.ch, CCP: 10-11504-8



Sommaire

Notre engagement dans le monde en 2019	4
Editorial	7
Nos succès en 2019	8
 Enfants dans les urgences et crises humanitaires	10
 Protection de l'enfance	14
 Enfants et jeunes en migration	16
 Lutte contre l'exploitation des enfants	18
 Accès à la justice pour enfants et jeunes	20
 Santé	22
 Santé mère-enfant	24
 Eau, assainissement et hygiène	26
 Soins spécialisés	27

 Innovation	28
 Promotion des droits de l'enfant	30
 Bénévoles, ambassadeurs et ambassadrices	34
 Qualité et redevabilité et Gestion des risques	36
 Notre impact en 2019	38
 Rapport financier	40
Conseil de fondation et Direction	54
Remerciements	55

Notre engagement dans le monde en 2019







30 ans des droits de l'enfant: d'immenses progrès mais encore un long chemin à parcourir

En 2019, la Convention relative aux droits de l'enfant fêtait ses 30 ans. Avec 196 Etats signataires, elle constitue le traité le plus largement ratifié de toute l'histoire et a indéniablement permis d'améliorer de façon significative la vie des enfants. Chaque jour, davantage d'enfants sont soigné-e-s, vacciné-e-s, protégé-e-s, écouté-e-s. Les enfants sont aujourd'hui plus nombreux-euses à pouvoir manger à leur faim, à se rendre à l'école et à être accompagné-e-s dans leurs difficultés et leurs souffrances psychologiques. Les mères accouchent dans de meilleures conditions, sont plus fréquemment accompagnées par des sages-femmes formées aux gestes essentiels pour la survie du nourrisson, et les grossesses sont davantage suivies et encadrées. Alors oui, d'énormes progrès ont été réalisés en 30 ans, et c'est tant mieux. Mais ne nous félicitons pas trop vite.

L'actualité mondiale fait basculer d'autres indicateurs dans le rouge : les conflits sont plus nombreux et durent plus longtemps, provoquant des déplacements de populations massifs. La migration forcée et son lot de conséquences augmentent la vulnérabilité des enfants et multiplient les facteurs de risques. En 2019, 258 millions d'enfants et d'adolescent-e-s n'allaient pas à l'école. Beaucoup vivent dans une précarité extrême, sont forcé-e-s de travailler, exploité-e-s ou victimes de trafic. Leurs droits ne sont pas reconnus ni respectés. Ces enfants-là sont les laissé-e-s pour compte, ceux et celles pour qui il faut agir urgemment.

Soixante ans après la création de Terre des hommes, notre mission est toujours aussi pertinente. Des millions d'enfants dans le monde ont besoin d'une main tendue pour se relever ou d'une épaule sur laquelle s'appuyer. Nous ne les abandonnons pas. Malgré l'une des années financières les plus difficiles de l'histoire de Terre des hommes, nos collaboratrices et collaborateurs ont tenu bon pour eux-elles. Alors que le siège de l'organisation a traversé au printemps 2019 une période de licenciements – mesure pénible mais indispensable pour sauver l'institution – nous avons su maintenir le cap et préserver les activités dans nos pays d'intervention. En 2019, Terre des hommes a soutenu plus de quatre millions d'enfants et membres de leurs communautés dans 38 pays. Autant d'enfants et de familles que nos donatrices et donateurs ont aidé-e-s en améliorant le bien-être, les perspectives et les conditions de vie.

A l'heure de la rédaction de ce rapport, nous vivons une pandémie sans précédent qui a conduit l'OMS à décréter l'urgence sanitaire mondiale. Le Covid-19 affecte la quasi-totalité des pays du globe. Son impact est d'autant plus redoutable dans les pays qui connaissent déjà une crise humanitaire. Tous et toutes uni-e-s aujourd'hui dans la lutte contre la propagation du virus, nous avons plus que jamais besoin du soutien du grand public pour renforcer notre réponse en matière de santé publique et protéger les enfants les plus vulnérables.

Arrivé au terme de mon dernier mandat, après 20 années passées au Conseil de fondation dont les huit dernières comme président, je pars confiant grâce à la nomination d'une nouvelle directrice générale, Barbara Hintermann, et du renouvellement du Conseil de fondation en 2020. Avec les collaboratrices et collaborateurs de Terre des hommes et nos fidèles bénévoles, je suis convaincu que la nouvelle équipe saura guider l'organisation vers un horizon serein, dans lequel les enfants seront toujours au cœur de notre action.

Je vous remercie pour votre fidèle soutien.

Lausanne, le 9 avril 2020



Beat Mumenthaler
Président du Conseil de fondation

Nos succès en 2019

Terre des hommes (Tdh) est la plus grande organisation suisse d'aide à l'enfance. En 2019, nos programmes en santé, protection et urgence sont venus en aide à plus de quatre millions d'enfants et membres de leurs communautés dans le monde.



Participation

des enfants encouragée
dans nos projets
(p.15)



Microbanque

utilisée pour la première
fois dans l'aide
à l'enfance
(p.18)



4,2 millions

d'enfants et membres
de leurs communautés
aidé-e-s



38 pays

d'intervention
(p.4)



Prédiction des épidémies

développée grâce à
l'intelligence artificielle
(p.25)



130'800

professionnel-le-s formé-e-s
en santé, protection et
aide humanitaire
(p.38)



Standards minimums

pour la protection de l'enfance
dans l'action humanitaire révisés
sous la co-direction
de Tdh (p.36)



2000

bénévoles actifs-ves
dans toute la Suisse
(p.34)



Etude mondiale

sur les enfants privé-e-s
de liberté avec la
contribution de Tdh
(p.33)



Publication

d'un rapport sur l'état
des droits de l'enfant
dans le monde
(p.31)



Nouvelle loi

sur les droits de l'enfant
adoptée au Myanmar
(p.32)



Enfants dans les urgences et crises humanitaires

En 2019, les crises humanitaires – conflits, catastrophes naturelles et épidémies – ont continué de se multiplier dans le monde. On estime que deux milliards de personnes vivent dans des zones fragiles ou touchées par des conflits. Selon l'Unicef, le nombre de pays en conflit est le plus élevé jamais enregistré depuis l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989.

Ces conflits armés ont déjà pris la vie de milliers d'enfants et continuent de les blesser physiquement et mentalement. Forcé-e-s à quitter leur foyer, les enfants font face à des risques accrus de violences, de séparation familiale, d'exploitation et de trafic.

Aujourd'hui, un-e enfant sur quatre dans le monde vit dans une zone de conflit ou de catastrophe.^[1] Victimes des violations les plus graves – violences meurtrières, sexuelles et psychologiques, enlèvements et recrutement par des groupes armés, attaques contre des écoles et des hôpitaux – plus de 34 millions d'enfants ont besoin d'une protection immédiate. Leur environnement n'a jamais été aussi menaçant.

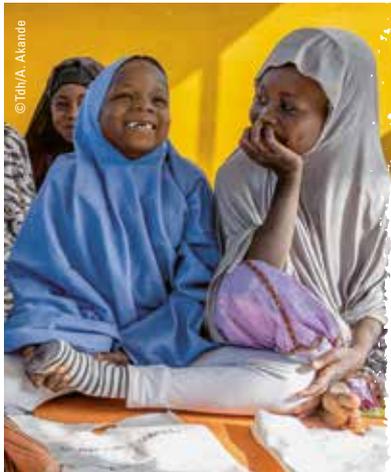
Les conflits et les catastrophes exacerbent également les inégalités entre les sexes, affectant de manière disproportionnée les femmes et les filles. Par exemple, 60% de tous les décès maternels évitables dans le monde se produisent dans des contextes de conflit, de déplacement ou de catastrophe. Dans ces situations, les filles ont 2,5 fois plus de risques que les garçons d'abandonner l'école, de se marier et d'avoir des enfants très jeunes.

[1] www.unicef.org/media/62646/file/Action-humanitaire-pour-les-enfants-2020.pdf

Depuis quelques années déjà, l'aide humanitaire se complexifie. Les conflits dans le monde durent plus longtemps et touchent davantage de civil-e-s. Nos équipes sur le terrain sont confrontées à des défis comme l'apparition de nouveaux groupes armés, des violations croissantes du droit international humanitaire et des difficultés d'accès aux populations affectées. En 2019, Terre des hommes (Tdh) est intervenue dans de multiples contextes de crises, soutenant plus d'1,4 million d'enfants et membres de leurs communautés.

Nigéria : vivre son enfance au cœur de la crise

Les violences perpétrées par Boko Haram ont déraciné plus de deux millions de personnes au Nigéria, dont 80% de femmes et d'enfants. Chassées de leur foyer, ces personnes déplacées vivent dans des conditions déplorable dans des camps ou au sein de communautés hôtes. En 2019, Tdh a soutenu les familles les plus vulnérables en réintégrant les enfants dans le système scolaire officiel et en leur donnant accès à des services de base.



A Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno, au nord du Nigéria, le camp de déplacé-e-s internes *The Stadium* abrite des milliers d'enfants qui pour la plupart ne sont jamais allé-e-s à l'école. Grâce notamment à la création d'un centre éducatif, 1750 d'entre eux-elles ont bénéficié de nos activités éducatives.

Les risques de maltraitance à l'encontre des enfants et de mariage précoce sont élevés parmi la population déplacée et exacerbés en raison de l'extrême précarité des conditions de vie. En collaboration avec la communauté, Tdh s'occupe de la protection des enfants dans des camps à Maiduguri et Monguno. Nous les suivons de manière individuelle, et leur offrons un espace d'écoute et d'échange. Ainsi, 2800 enfants déplacé-e-s ont pu profiter des activités psychosociales et récréatives, et 437 enfants ont trouvé de l'aide auprès de nos travailleuses et travailleurs sociaux-ales.

Rann, une zone difficile d'accès

Située dans le nord du pays, près de la frontière du Cameroun, la ville de Rann abrite un camp de personnes déplacées internes. Nos équipes n'ont pas la possibilité de s'y rendre aussi souvent que nécessaire en raison de la menace constante d'attaques et de routes impraticables pendant la saison des pluies. Grâce à une collaboration continue avec la communauté du camp de Rann, nous parvenons malgré tout à garantir l'accès à l'eau potable aux 38'900 personnes qui y vivent. Pour y arriver, nous avons formé une centaine de volontaires au traitement de l'eau au chlore et 50 chefs communautaires à la prévention du choléra. Nos équipes ont réhabilité ou construit 450 toilettes, installé 250 stations de lavage des mains et construit 50 douches dans le camp.



Le nexus : un trait d'union entre urgence et développement

La complexité des crises humanitaires et leur durée de plus en plus longue engendrent de nombreux défis qui nécessitent une synergie et une complémentarité entre les acteurs de l'urgence et du développement. L'amélioration de la coordination et les apprentissages mutuels sont constants, notamment pour une meilleure efficacité, réactivité et pérennité des interventions. La plupart des urgences humanitaires actuelles sont le résultat de problématiques structurelles qui ne peuvent être résolues sans cette coordination entre le court et le long terme.

L'approche nexus est le trait d'union entre urgence, réhabilitation et développement. Quel que soit le contexte dans lequel nous intervenons, nous renforçons les compétences des communautés qui sont systématiquement consultées et formées. L'implication des autorités dans la mise en œuvre de nos projets est également primordiale. Communautés et autorités constituent les acteurs principaux du changement.

La pandémie de Covid-19 illustre en partie cette réalité. En effet, la propagation du virus dans des contextes déjà fragilisés requiert une réponse d'urgence de large ampleur mais également le renforcement des systèmes de santé publique sur le long terme, sans quoi la réponse à d'autres pandémies futures ne sera pas à la hauteur.

Irak : soutenir les jeunes en détention

Dans un contexte d'après-guerre, le système judiciaire en Irak est surchargé. De nombreux jeunes sont tombé-e-s entre les griffes de l'Etat islamique lors du conflit et sont aujourd'hui incarcéré-e-s et accusé-e-s d'avoir eu des liens avec l'organisation djihadiste. Notre programme d'accès à la justice a débuté en Irak en janvier 2019 et a été mis en œuvre dans les gouvernorats de Salahadin, Kirkouk, Anbar et Bagdad. Ce programme soutient tous les jeunes sans distinction de leur chef d'inculpation afin de les préparer à leur réintégration dans la société et de défendre leurs droits.



Soutien psychosocial

Tdh est la seule ONG internationale à Bagdad à offrir un soutien psychosocial à 1300 jeunes incarcéré-e-s. La plupart sont des garçons entre 9 et 22 ans et souffrent souvent de stress post-traumatique ou de dépression.



Education

Dans les centres de détention, plus de 1000 enfants et jeunes ont participé à des activités éducatives ou récréatives, et ont reçu du matériel pédagogique.



Sensibilisation

Nous accompagnons les enfants et les jeunes à leur sortie du centre de détention, et préparons les familles et les membres de la communauté à leur retour pour faciliter la réintégration.



Soutien légal

Nous orientons les jeunes qui requièrent une assistance légale vers des avocat-e-s spécialisé-e-s afin qu'ils et elles puissent être représenté-e-s lors de leur procès. Plus de 560 enfants et jeunes ont ainsi bénéficié d'un soutien juridique.



Formation

Nous avons formé une centaine de fonctionnaires et d'ONG à la protection de l'enfance, à la gestion de conflits et au soutien psychosocial, pour que ces acteurs de la justice formelle et informelle soient en mesure de mieux protéger les enfants et jeunes en conflit avec la loi.

Soudan du Sud : une gestion durable des ressources

La guerre civile qui embrase le Soudan du Sud depuis 2013 a provoqué une grave crise alimentaire. Six millions de personnes, soit la moitié de la population du pays, sont touchées. Dans ce contexte d'urgence, Tdh a introduit le concept des « écoles bleues » à Yeï pour sensibiliser les enfants à la gestion durable des ressources, en particulier de l'eau. En 2019, dix écoles ont été équipées de postes de lavage des mains et de toilettes, et les élèves ont pris l'habitude de se laver régulièrement les mains pour prévenir la propagation de maladies. Les enfants ont aussi acquis une meilleure connaissance de leur environnement grâce à des expériences didactiques sur le jardinage durable, sur la gestion des terres et de l'eau ainsi que sur la collecte et la séparation des déchets.

Burkina Faso : la mobilisation de nos équipes à l'épreuve des violences

Pourtant classé parmi les pays les plus pauvres du monde, le Burkina Faso faisait figure d'exemple en termes de stabilité et de paix en Afrique de l'Ouest. En 2019, le pays a été pris de court par une recrudescence de violences de la part de groupes armés. L'insécurité qui sévit sur un tiers du territoire a provoqué la fermeture de plus de 200 écoles, privant 300'000 enfants d'éducation, et d'une centaine de centres de santé. En février 2020, plus de 700'000 personnes avaient déjà fui leur foyer et abandonné leurs terres. Nos équipes locales se sont rapidement mobilisées et ont adapté leurs activités afin de protéger plus de 80'000 enfants et parents déplacé-e-s, notamment à travers des projets de santé, de protection et d'assistance alimentaire. Nous avons aussi amélioré la préparation et les capacités de réponse des centres de santé face aux risques de catastrophes dans 13 communautés au nord du Burkina Faso, notamment avec la mise en place d'un système de surveillance et d'alerte.

Venezuela - Colombie : aide d'urgence le long de la route des migrants

Fin 2019, 4,6 millions de Vénézuélien-ne-s avaient fui leur pays en raison de la crise économique, soit 15% de la population. Parmi cette population, 1,4 million a trouvé refuge en Colombie. Ce pays fait face au deuxième plus grand flux migratoire au monde après la Syrie. Tdh a été l'une des premières ONG à soutenir les familles migrantes le long de la principale route qui relie les villes colombiennes de Cúcuta (située à la frontière) et de Bucaramanga. Nos travailleuses et travailleurs sociaux-ales ont identifié les familles les plus vulnérables afin qu'elles puissent recevoir de l'aide : des bons alimentaires pour se nourrir, des vêtements chauds, des kits d'hygiène pour les femmes et les jeunes filles ainsi que pour les tout-petits, ou encore de l'aide juridique. En 2019, nous avons apporté une aide d'urgence à 15'600 enfants et leurs familles.



Découvrez notre webdoc :
tdh.ch/crise-migrants-venezuela

« J'ai décidé de quitter le Venezuela quand ma sœur, qui a quatre enfants, est venue frapper à ma porte pour me demander du riz. Je n'ai pas pu lui en donner car je n'en avais pas assez pour nourrir ma propre fille. »

Maria Alejandra*, mère de la petite Fiora*





Protection de l'enfance

Les enfants restent la population la plus vulnérable face à la violence, à l'exploitation et aux risques liés à la migration, qu'elle soit forcée ou volontaire. Selon les chiffres du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence contre les enfants, jusqu'à un milliard d'enfants sont victimes de violences chaque année. Les filles sont particulièrement affectées, notamment par la violence basée sur le genre.

En 2019, on comptait 272 millions de personnes migrantes dans le monde, une augmentation de 51 millions par rapport à 2010^[1]. Plus de 70 millions d'entre elles ont été forcées de fuir leur foyer, un chiffre sans précédent d'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). De plus, 138'600 enfants migrant-e-s étaient séparé-e-s de leurs parents et se déplaçaient seul-e-s.^[2]

Dans de nombreux contextes, les enfants en conflit avec la loi n'ont pas accès à une justice adaptée, un droit pourtant prévu par la Convention relative aux droits de l'enfant. D'après un rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU) auquel Terre des hommes a contribué^[3], près d'un million et demi d'enfants sont privé-e-s de liberté dans le monde sur ordre d'une autorité judiciaire ou administrative. La plupart du temps, ils ou elles sont détenu-e-s pour avoir commis des infractions mineures, alors que la détention ne devrait être utilisée qu'en dernier recours.

^[1] www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp (en anglais)

^[2] Estimation pour 2018 : www.unhcr.org/globaltrends2018 (en anglais)

^[3] www.tdh.ch/fr/mediatheque/documents/etude-mondiale-enfants-privés-liberte

Protéger les enfants est au cœur de la mission de Terre des hommes. Pour y parvenir, nous organisons de nombreuses formations de professionnel-le-s et assurons autant que possible la participation des enfants et des jeunes à chaque étape de nos projets. En 2019, Tdh a protégé 495'000 enfants dans le monde à travers nos programmes pour la migration, l'accès à la justice, la lutte contre l'exploitation et la protection de l'enfance.

Former les professionnel-le-s à la protection de l'enfance

En tant qu'organisation spécialiste de la protection de l'enfance, Tdh développe les compétences des professionnel-le-s de différents pays qui travaillent avec les enfants, qu'ils et elles soient employé-e-s chez Tdh ou issu-e-s d'autres organisations, d'institutions publiques ou privées. Nous offrons des formations et favorisons le partage de connaissances et de bonnes pratiques, par exemple à travers notre plateforme en ligne *ChildHub* (www.childhub.org). Nous renforçons également les capacités de membres clés des communautés qui sont souvent les premiers-ères à devoir réagir dans des situations de violence et de conflit. En 2019, nos spécialistes ont formé 35'000 professionnel-le-s à la protection de l'enfance.

Les enfants s'expriment pour le changement

En Roumanie, notre projet *SHINE* a permis de recenser les besoins exprimés par les enfants et d'adapter notre soutien. Pour les jeunes de la région de Bacau, leurs priorités incluent notamment d'être entouré-e-s de personnes bienveillantes, d'avoir de l'eau courante à la maison, des toilettes dans les écoles et des bus scolaires en meilleur état. En 2019, nous avons pu améliorer la vie de 8850 enfants défavorisé-e-s en investissant dans l'éducation, la santé, les services et infrastructures sociaux. Nous avons également formé des groupes d'enfants pour assurer la maintenance des installations afin de garantir un impact durable.

L'art pour stimuler la participation

Notre méthodologie *YouCreate* encourage la participation des jeunes et développe leurs compétences en leur permettant de gérer leurs propres projets artistiques ou numériques. Selon le contexte et leurs sensibilités, ils et elles peuvent choisir différents sujets et formes d'expression. En interagissant avec leurs pairs sur des thèmes qui les touchent directement, les enfants en situation de migration ou affecté-e-s par un conflit, ainsi que les enfants des communautés d'accueil, améliorent leurs relations, deviennent plus indépendant-e-s et renforcent leur confiance en soi. En parallèle, nos équipes les informent sur leurs droits et les services auxquels ils et elles ont accès. En 2019, le projet *YouCreate* mené en Ukraine, en Grèce, en Egypte et en Irak a permis à 1710 enfants et adolescent-e-s de mettre sur pied leur projet.





Enfants et jeunes en migration

En 2019, Terre des hommes a apporté un soutien à 322'100 enfants et jeunes migrant-e-s et réfugié-e-s, avant leur départ, en chemin et à destination. Nous avons également sensibilisé les familles, les communautés et les autorités sur les risques liés à la migration et sur l'importance de l'inclusion et de la réintégration des enfants migrant-e-s.

Jordanie : donner aux filles les moyens de s'affirmer

Alors que le conflit syrien est entré dans sa 10^e année, 5,6 millions de personnes ont fui dans les pays avoisinants. La moitié des réfugié-e-s a moins de 18 ans. Les filles sont particulièrement exposées au risque de mariage précoce, de violences et de discrimination. Dans le camp de réfugiés émirati-jordanien (EJC), Tdh était l'une des principales organisations à œuvrer pour la protection de l'enfance en 2019.

Situé à 50 km à l'est d'Amman, le camp EJC accueille plus de 6500 réfugié-e-s syrien-ne-s qui vivent pour la plupart dans la précarité. Les filles sont particulièrement affectées par cette situation. Elles ont rarement accès à l'éducation, ne sont pas en mesure d'exprimer leurs besoins et sont parfois mariées très jeunes. « *Pour les familles, cela permet d'alléger la charge financière et de libérer de l'espace dans les zones confinées à l'intérieur des abris* », explique Hamza Al Laqtah, collaborateur Tdh au camp EJC. En plus de compromettre leur avenir, le mariage précoce a des conséquences néfastes sur la santé physique et mentale de ces filles : grossesses à risque, isolement, traumatismes ou encore violences.



1150 filles

ont participé au projet et pris conscience de leurs droits



878 parents

ont été sensibilisé-e-s et informé-e-s



71 professionnel-le-s

ont été formé-e-s à la protection de l'enfance

Promouvoir les droits des filles

Tdh travaille dans le camp EJC depuis 2013 pour améliorer la protection des enfants. Nous sensibilisons et informons la communauté et les familles sur les droits des filles et sur les risques du mariage précoce, mais également sur les moyens à leur disposition pour l'éviter. « *Nous avons ouvert un centre d'information destiné à toute la population du camp* », poursuit Hamza Al Laqtah. Les jeunes participent aussi à la promotion des droits de l'enfant et à la prévention de la violence. Avec le soutien de nos équipes, ils et elles s'organisent en comités et mettent sur pied des activités et des sessions d'information à l'école et dans le camp.

Développement de compétences

Pour renforcer la sécurité et l'autonomie des jeunes filles et les encourager à parler de leurs besoins, nos équipes mettent à leur disposition des espaces d'échange pour qu'elles puissent s'exprimer librement et sous différentes formes (chant, théâtre, danse). Des formations sont proposées pour leur permettre de développer des compétences de vie et améliorer leurs perspectives d'avenir. Nous offrons également un accompagnement individuel aux jeunes dans le besoin, en particulier aux adolescentes victimes de violences.



Découvrez le projet
en vidéo (anglais):

tdh.ch/video-girls-rights-jordan



« Avant, je croyais que mon destin était de me marier et de passer ma vie à la maison. Aujourd'hui, je sais qu'avoir 15 ans, c'est au contraire l'âge parfait pour étudier et commencer à construire sa vie. »

Fatma*, participante aux ateliers de protection de l'enfance de Tdh.

©tdh



Lutte contre l'exploitation des enfants

Terre des hommes prévient et lutte contre l'exploitation des enfants, qu'elle soit sexuelle ou par le travail. En 2019, nos équipes ont protégé 1150 enfants victimes ou exposé-e-s à des risques d'exploitation dans des contextes de précarité et de conflit. Nous avons renforcé les systèmes de protection des enfants qui travaillent et favorisé l'accès à leurs droits fondamentaux.

Microbanque au Togo : une première dans l'aide à l'enfance

Une application de microbanque pour sécuriser l'épargne des jeunes migrant-e-s, c'est le pari innovant qu'a réussi Tdh. Lancé en partenariat avec la banque Ecobank et le Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) en février 2019, le projet de microépargne *SaVa (Safe Savings)* a bénéficié à 200 enfants et jeunes au Togo en l'espace d'un an.

Les enfants et jeunes qui migrent entre les villes d'Abidjan et de Lagos en Afrique de l'Ouest peinent à garder leur argent en sécurité. Beaucoup d'entre eux-elles vivent dans la rue, et le peu qu'ils et elles gagnent en effectuant des petits travaux est souvent volé pendant la nuit. Conséquence : les enfants ne parviennent pas à économiser, ce qui les empêche de sortir de la pauvreté et de l'exploitation.

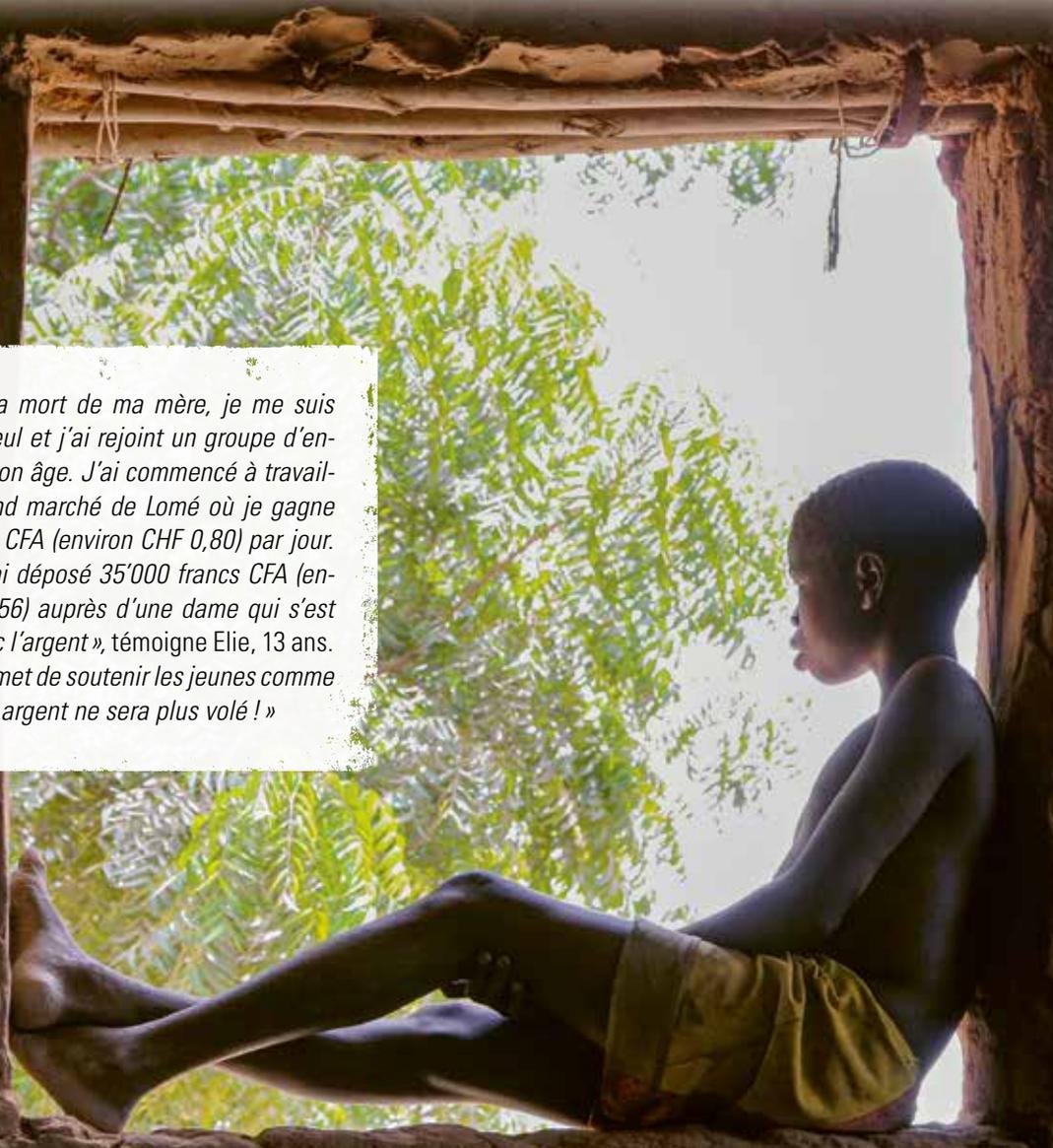
Pour répondre à cette problématique, Tdh a développé l'application de microbanque Ecobank Mobile. Elle permet aux enfants migrant-e-s de mettre leur argent en sécurité, et donc d'économiser leurs revenus, ce qui améliore leur indépendance financière et leur permet d'envisager un avenir plus sûr.

Comment ça marche ?

Chaque enfant peut ouvrir un compte personnel via l'application mobile d'Ecobank. Cette démarche se déroule dans un « Point Espoir », un espace d'accueil et d'assistance pour les enfants migrant-e-s mis en place par Tdh, avec l'encadrement d'un personnel formé. Grâce à un procédé sécurisé réalisable depuis un téléphone portable, les jeunes peuvent librement déposer ou retirer de l'argent de leur compte dans chacun des « Point Espoir » de Tdh. Ces derniers sont situés dans les lieux de transit et de destination des migrant-e-s. Pour leur apprendre à mieux gérer leur argent, nous proposons également des formations en gestion financière.

Une première étape réussie

Pendant cette année pilote, SaVa a bénéficié à 200 enfants en situation de rue travaillant au grand marché de Lomé et sa périphérie. Un succès pour la première utilisation de la microbanque dans le domaine de l'aide à l'enfance. Le Secrétaire général du ministère de l'Action sociale, en charge de la protection des enfants au Togo, a encouragé tous les acteurs du domaine de la protection de l'enfance à renforcer leur collaboration avec Tdh et ses partenaires pour la réussite de ce projet pilote en vue de le développer à grande échelle.



« Suite à la mort de ma mère, je me suis retrouvé seul et j'ai rejoint un groupe d'enfants de mon âge. J'ai commencé à travailler au grand marché de Lomé où je gagne 500 francs CFA (environ CHF 0,80) par jour. Un jour, j'ai déposé 35'000 francs CFA (environ CHF 56) auprès d'une dame qui s'est enfuie avec l'argent », témoigne Elie, 13 ans. « SaVa permet de soutenir les jeunes comme moi. Notre argent ne sera plus volé ! »



Accès à la justice pour enfants et jeunes

Terre des hommes s'engage à faire changer les pratiques pour assurer à chaque enfant l'accès à une justice adaptée à sa condition, à ses besoins et qui respecte ses droits. Nous préconisons une approche restauratrice qui propose des alternatives à l'incarcération et permet de réduire la récidive. En 2019, 59'700 enfants et jeunes ont bénéficié de ce programme.

La médiation pénale pour éviter la détention des mineur·e·s

Privilégier la médiation plutôt qu'un jugement pénal pour les jeunes en conflit avec la loi : l'approche précurseuse encouragée par Tdh au Burkina Faso et en Palestine a porté ses fruits. L'étroite collaboration avec la communauté et les acteurs de la justice a permis de réduire la détention des enfants et des jeunes dans les deux pays.

La médiation pénale est un processus extrajudiciaire qui prévoit de régler un conflit entre la victime et l'auteur·e des faits avec l'aide d'un·e médiateur·trice, permettant ainsi d'éviter un procès. Au lieu de passer devant un·e juge, le ou la jeune, ses parents, la victime et le ou la médiateur·trice se réunissent pour trouver une solution qui convient à toutes les parties, c'est-à-dire qui permet à la fois de réparer le dommage causé à la victime, d'apaiser le conflit et de soutenir la cohésion sociale. Le rôle du ou de la médiateur·trice, à savoir une personne formée et issue de la communauté, est de rétablir le dialogue et de faciliter une communication constructive. Il ou elle formalise ensuite l'accord auprès du système de justice.



Découvrez la vidéo :

tdh.ch/mediation-penale-burkina-faso

Au Burkina Faso...

La médiation pénale est prévue par la loi au Burkina Faso, mais le pays tarde à l'appliquer. Pour favoriser sa mise en œuvre, Tdh développe depuis 2017 une collaboration entre le parquet et les acteurs communautaires pour régler les conflits qui impliquent des mineur-e-s ayant commis des infractions de faible gravité.

« Je suis convaincu qu'elle [la médiation pénale] peut être une alternative, non seulement à la surpopulation carcérale, mais aussi pour renforcer le côté humain du procès. »

Bessolé René Bagoro, ministre de la Justice du Burkina Faso, garde des Sceaux



Par ailleurs, notre travail de plaidoyer a débouché sur une circulaire du ministre de la Justice qui prévoit que les médiations soient menées exclusivement par des personnes issues de la communauté, ce qui encourage la réintégration des enfants en conflit avec la loi. Depuis le début de l'initiative, Tdh a formé 170 chef-fe-s communautaires à la médiation pénale dans les localités de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.



...et en Palestine

Depuis 2019, à Gaza et en Cisjordanie, Tdh travaille en partenariat avec le bureau du procureur général de Palestine pour développer la médiation pénale pour les mineur-e-s en conflit avec la loi. En un an, nos équipes ont sensibilisé plus de 80 acteurs de la justice formelle et traditionnelle, académiques, de la protection de l'enfance et de la société civile à cette pratique et à ses avantages lorsqu'elle est conduite par des membres de la communauté.

En parallèle, nos spécialistes offrent une assistance technique aux autorités pour rédiger les textes législatifs qui permettent d'encadrer la médiation pénale.

« Pour développer la médiation pénale pour mineur-e-s, le gouvernement et la communauté doivent travailler main dans la main dans le but d'obtenir une justice restauratrice pour les enfants palestiniens », conclut Akram Alkhatib, procureur général de Palestine.



Santé

La période néonatale, qui s'étend de la naissance au 28^e jour de vie, est une période critique pour la survie du nourrisson. En effet, la moitié des décès chez les enfants de moins de cinq ans ont lieu au cours de cette période. Chaque année, on compte aussi 2,6 millions de bébés mort-nés et 300'000 décès maternels dans le monde. Chaque jour, 15'000 enfants meurent de maladies qui auraient souvent pu être évitées et soignées par des traitements simples et peu coûteux.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que plus de 60 Etats n'atteindront pas la cible des Objectifs de développement durable qui vise à réduire le taux de mortalité néonatale à moins de 12 décès pour 1000 naissances d'ici à 2030.^[1] Il manque du personnel de santé suffisamment formé pour faire face aux complications chez les mères et les nouveau-né-e-s, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie.^[2] Dans de nombreux établissements de santé, les services de base en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène sont inadéquats, ce qui compromet la qualité des soins. En outre, des erreurs dans les diagnostics des maladies infantiles mènent à des traitements inadaptés et donc inefficaces.

Le recours à la technologie fait progresser la couverture sanitaire universelle en améliorant l'accès aux soins et leur qualité tout en réduisant les coûts des services. La santé numérique et l'intelligence artificielle s'avèrent particulièrement utiles pour renforcer les compétences des professionnel-le-s de santé dans les contextes où les ressources sont limitées et pour garantir une gestion plus efficace des centres de santé.

^[1] www.who.int/gho/child_health/mortality/neonatal_text/en (en anglais)

^[2] [www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(18\)31668-4/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(18)31668-4/fulltext) (en anglais)



©Tdh/D. Xanthopoulos - Bangladesh



1,9 million d'enfants
et leurs parents ont
bénéficié d'une prestation
grâce à notre programme
de santé



©Tdh/A. Akande - Nigéria



**59 établissements
de santé**
ont été équipés
d'infrastructures
sanitaires



©Tdh/C. Michel - Suisse



242 enfants
de pays d'Afrique souffrant
de pathologies cardiaques
complexes ont été
opéré-e-s en Europe



Santé mère-enfant

Dans le domaine de la santé, Terre des hommes se bat pour réduire la mortalité des enfants et des mères. Pour cela, nous améliorons la qualité des soins en formant le personnel médical local et en déployant des solutions numériques. Ces interventions ont contribué à une amélioration du diagnostic et du traitement des enfants de moins de cinq ans et à une meilleure prise en charge des mères.

Améliorer la qualité des soins à l'accouchement

Dans les régions rurales d'Asie et d'Afrique subsaharienne, Tdh a contribué à réduire la mortalité infantile et maternelle en formant les sages-femmes pour qu'ils et elles puissent mieux répondre aux complications lors de l'accouchement.

Notre projet *SIMSONE* est une formation basée sur la simulation médicale qui permet de renforcer les compétences des sages-femmes dans les centres de santé primaires. Lancée comme projet pilote dans les régions rurales du Mali, la formation a permis aux sages-femmes de sauver la vie de 1200 nouveau-né-e-s en 2019. Nous avons répliqué le projet au Bangladesh et au Népal où nous avons formé 178 sages-femmes, infirmiers et infirmières et autres professionnel-le-s en santé maternelle et néonatale. Plus de 6400 mères et leurs nouveau-né-e-s ont bénéficié d'une meilleure prise en charge au moment de l'accouchement.

Nos équipes ont également développé un outil numérique pour évaluer le travail du personnel de santé en matière de prévention et de contrôle des infections pendant les naissances. Les résultats permettent d'améliorer la formation du personnel sur les questions d'hygiène, d'élimination des déchets et de sécurité sanitaire des patient-e-s.



Numérisation des consultations de femmes enceintes

Au Burkina Faso, nous avons numérisé les protocoles de l'OMS pour accompagner les consultations pré- et postnatales des mères et de leurs nouveau-né-e-s. Ce dispositif permet d'identifier les grossesses à risque et d'offrir un suivi adapté aux femmes avant, pendant et après l'accouchement. La mise en œuvre de cette démarche améliorera la qualité des soins et réduira la mortalité infantile ainsi que les complications liées à la grossesse.

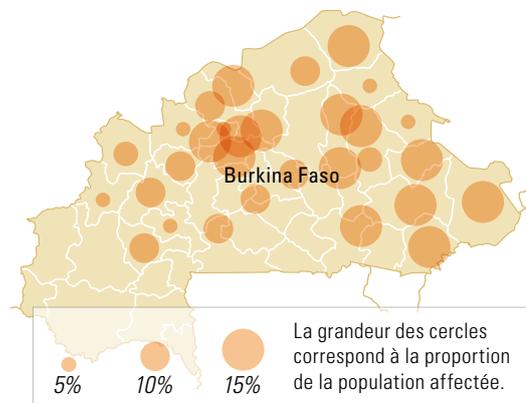
L'intelligence artificielle au service de la santé de l'enfant

Depuis 2014, l'outil sur tablette *leDA* (*Integrated e-Diagnostic Approach*) de Terre des hommes aide le personnel médical du Burkina Faso à établir des diagnostics plus justes chez les enfants de moins de cinq ans. Il a déjà accompagné plus de six millions de consultations. Les données collectées ont été analysées et ensuite exploitées pour repérer l'apparition d'épidémies, améliorer la qualité des soins et émettre des recommandations.

Dans les centres de santé des régions rurales du Burkina Faso, l'utilisation de *leDA* a permis d'améliorer la qualité des diagnostics des enfants de moins de cinq ans. En 2019, en collaboration avec la Fondation Cloudera, l'Université de Genève, l'organisation Tableau et le ministère de la Santé du Burkina Faso, nous avons démarré un projet de trois ans qui utilise l'intelligence artificielle pour analyser les données épidémiologiques, géographiques et météorologiques collectées par *leDA* entre autres. Les prototypes suivants sont en cours de développement et seront lancés prochainement au Burkina Faso :

→ Des modèles pour prédire les épidémies

Les données récoltées à l'aide de modèles de surveillance épidémiologique offrent un aperçu géographique et en temps réel des maladies et infections qui affectent la population. Cela permet d'identifier les foyers d'épidémies et de prédire leur propagation.



Modèle qui permet de visualiser l'apparition de maladies

→ Un assistant numérique pour les professionnel-le-s de la santé

Notre outil digital détecte si un-e membre du personnel médical commet plusieurs fois la même erreur, par exemple un mauvais diagnostic lors d'une consultation médicale ou une erreur de traitement. Ceci permet d'identifier les lacunes dans la formation des soignant-e-s et de leur offrir ensuite un apprentissage personnalisé en ligne, afin d'améliorer continuellement leurs compétences.

→ Des tableaux de bord intelligents

Alimentés par les données de *leDA* et des modèles épidémiologiques de précision, les tableaux de bord intelligents permettent d'identifier les anomalies et les besoins dans les centres de santé.

A l'avenir, le ministère burkinabé de la Santé pourra se servir de ces outils pour adopter des mesures de santé publique afin de prévenir la propagation d'épidémies, distribuer des médicaments, ainsi que former et superviser le personnel médical.



1,25 million

d'enfants ont bénéficié d'une consultation avec *leDA* en 2019



Plus de 60%

des centres médicaux au Burkina Faso utilisent *leDA*



leDA

est utilisé dans trois pays : Burkina Faso, Mali et Niger



Dans le but de prévenir les infections et les maladies, Terre des hommes renforce l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (WaSH). En 2019, notre priorité était de soutenir les autorités sanitaires en Asie, Afrique et au Moyen-Orient pour améliorer les services WaSH dans 59 établissements de santé.

Népal : de meilleures conditions sanitaires dans les centres de santé

Selon une étude de l'OMS, 40% des centres de santé primaires en Asie centrale et du Sud sont dépourvus de services d'assainissement destinés aux patient-e-s, comme des toilettes^[1]. Au Népal, l'outil *WaSH FIT (WaSH Facility Improvement Tool)*^[2] a permis d'améliorer les infrastructures sanitaires de sept établissements de santé, bénéficiant à plus de 2100 femmes et enfants en 2019.

WaSH FIT vise l'amélioration des conditions sanitaires dans plusieurs domaines : l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, l'hygiène et l'administration des établissements de santé. L'outil permet aux centres de santé d'atteindre un standard minimum de propreté et de sûreté.

Nous avons évalué sept centres de santé du Népal avec *WaSH FIT* pour déceler les risques auxquels leurs établissements étaient exposés et définir les mesures à adopter. Nos équipes ont ainsi réparé et installé des toilettes séparées pour les patient-e-s qui sont désormais accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous avons également aménagé des stations de lavage des mains adaptées aux enfants et veillé à l'approvisionnement en eau potable.

Tdh a renforcé les compétences du personnel des centres de santé en matière de gestion et d'entretien des installations sanitaires, ainsi que de prévention et de contrôle des infections. Nos équipes ont aussi formé plus de 60 femmes bénévoles et leaders communautaires sur les maladies transmissibles et sur l'importance de l'hygiène pour diffuser l'information au sein de leurs communautés. Au total, ces personnes ont sensibilisé 965 mères qui demandent à leur tour que les normes soient respectées lors de leurs visites aux centres de santé.

FACET 2.0

FACET (WaSH in Institutions Facility Evaluation Tool) est un outil numérique de diagnostic qui permet d'évaluer l'état des installations sanitaires des établissements de santé, d'éducation et de détention. Nous avons actualisé l'outil en collaboration avec Eawag Sandec et CartONG et avec l'appui du Programme commun OMS/Unicef de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène. *FACET 2.0* inclut désormais des indicateurs pour les salles d'accouchement, testés avec succès dans 12 centres de santé.

[1] www.who.int/water_sanitation_health/publications/wash-in-health-care-facilities-global-report/en/ (en anglais)

[2] washfit.org (en anglais)



Soins spécialisés

A travers le programme des soins spécialisés de Terre des hommes, des enfants défavorisé·e·s souffrant principalement de malformations du cœur sont transféré·e·s en Europe pour des opérations qui ne peuvent être effectuées dans leur pays. Nous organisons aussi des missions chirurgicales en collaboration avec des hôpitaux universitaires suisses. L'objectif est de renforcer les capacités du personnel local dans des pays d'Afrique.

Opérer les enfants sur place autant que possible

En collaboration avec le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la Fondation Le Petit Cœur, nous avons organisé deux missions chirurgicales au Centre Cardio-Pédiatrique Cuomo, au Sénégal. Durant ces missions, une équipe médicale complète a pu opérer 21 enfants souffrant de problèmes cardiaques. Par ailleurs, une mission pédiatrique au Bénin, organisée en collaboration avec le CHUV et la Fondation chirurgie pour l'enfance africaine (CEA) a permis à 53 enfants de bénéficier de chirurgies générales. Ces missions organisées chaque année depuis 2011 permettent également de former le personnel médical local.

Un voyage vers la vie

En 2019, 242 enfants de 12 pays ont pu recevoir des soins chirurgicaux en Suisse, en Espagne et en France. Cela a été rendu possible grâce à une grande chaîne de solidarité entre différents partenaires, dont Aviation Sans Frontières, des hôpitaux européens et Terre des hommes Valais, qui héberge la majeure partie des enfants opéré·e·s à « La Maison », un établissement de convalescence.

L'accompagnement bénévole renforcé en Suisse

En Suisse, les enfants sont accompagné·e·s par des bénévoles avant et après leur intervention chirurgicale. Une partie de ces bénévoles assure leur transport et d'autres, les parrains et marraines, leur rendent visite à l'hôpital pour les reconforter. Des familles d'accueil prennent en charge les enfants de moins de deux ans et ceux qui ne sont pas assez autonomes pour séjourner à « La Maison ». Des séances d'information, des visites à domicile et des formations pratiques ont permis d'améliorer la qualité des services généreusement offerts par plus de 200 bénévoles.



Innovation

Intelligence artificielle, numérisation, changement de pratiques : qu'elle soit technologique ou non, l'innovation offre une vaste palette d'opportunités aux ONG. Longtemps restée en marge de leur travail, elle se généralise et se professionnalise dans le domaine du développement et de l'aide humanitaire sous l'impulsion de l'Objectif de développement durable 9 qui vise à bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à toutes et tous et encourager l'innovation.

L'innovation et la transformation numérique sont incontournables pour s'adapter à une société en mutation et pour avoir un impact positif et significatif sur la situation des enfants dans le monde. Si elle est stimulée et encadrée, l'innovation peut faciliter l'accès des populations défavorisées à leurs droits, en particulier au profit des enfants et des jeunes.

ONG et bailleurs de fonds ont pris conscience de l'importance de s'allier avec des partenaires scientifiques et techniques pour maximiser cet impact. Pays le plus innovant au monde depuis près d'une décennie selon l'Indice mondial de l'innovation^[1], la Suisse offre un terreau fertile pour le développement de nouvelles idées.

^[1] www.wipo.int/pressroom/fr/articles/2019/article_0008.html

Qu'il s'agisse de répondre à des besoins fondamentaux, de défendre les droits des enfants, ou d'améliorer l'efficacité de nos activités, Terre des hommes recherche constamment de nouvelles solutions. L'innovation se retrouve dans tous nos programmes. En 2019, nous avons franchi la barre des vingt projets innovants, le dernier né étant un prototype de station de lavage des mains à l'eau recyclée.

Favoriser l'émergence d'idées novatrices

Nous insufflons une culture de l'expérimentation et offrons à tou-te-s nos collaboratrices et collaborateurs les moyens de concevoir et de tester des solutions innovantes afin de répondre aux défis du terrain. Lors des « campagnes d'idéation » de Tdh, des idées sont recueillies, sélectionnées et ensuite développées.

« L'innovation est un défi stratégique et un facteur de différenciation de Tdh. Nous surveillons et anticipons les innovations qui vont modifier en profondeur notre cœur de métier au bénéfice de la protection et de la santé des enfants. »

Thierry Agagliate, responsable de l'innovation

Nous finançons des projets pilotes pour pouvoir élaborer des prototypes fonctionnels que nous testons ensuite en situation réelle. Les consultations médicales assistées par des algorithmes (p.25), l'application bancaire *SalVa* (p.18), la station de lavage de mains *Gravit'eau* et la médiation pénale pour les enfants en conflit avec la loi (p.20) font partie des initiatives issues de cette démarche.

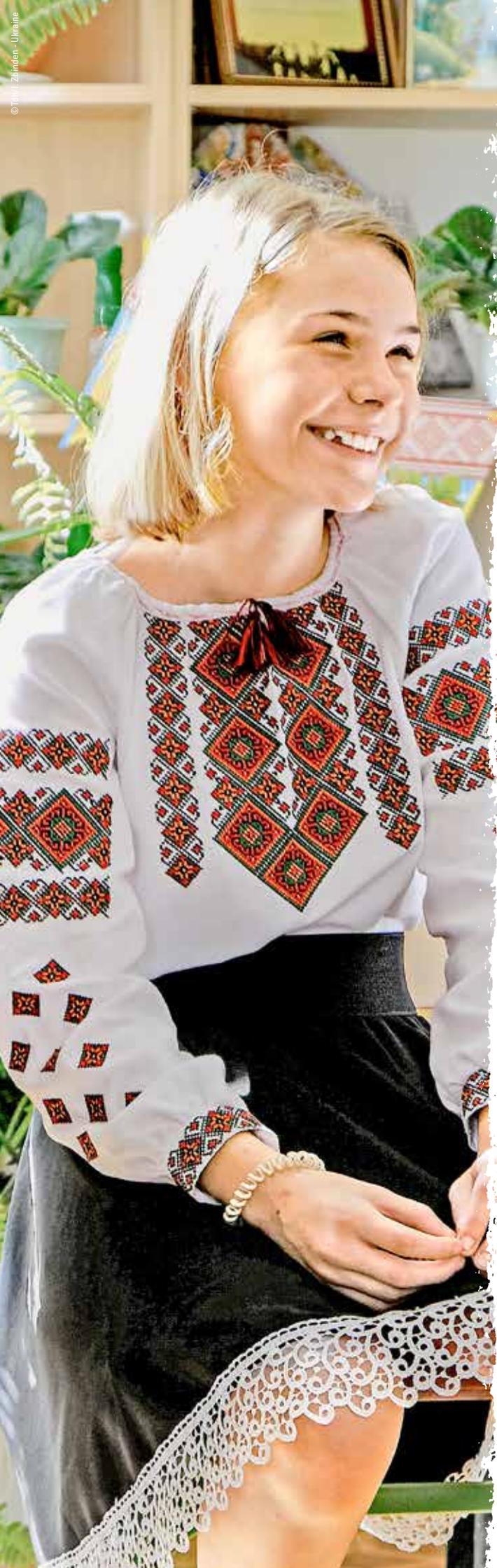
Gravit'eau : se laver les mains avec une eau recyclée

Gravit'eau, ce sont des stations mobiles de lavage des mains qui utilisent une quantité d'eau très limitée grâce à un système d'autorégénération – un projet développé en collaboration avec l'association Gravit'eau et d'autres partenaires. L'eau usée est récupérée dans un réservoir puis filtrée automatiquement par une membrane. Le système fonctionne grâce à la gravité terrestre ; la technologie permet de recycler l'eau sans électricité et sans apport continu de produits chimiques. La membrane de filtration est si fine qu'elle ne laisse passer ni les bactéries ni les virus. Les utilisateurs et utilisatrices peuvent faire couler l'eau pour se laver les mains grâce une pompe à pied. Le renouvellement de l'eau de la station ne doit se faire qu'une à deux fois par mois et l'installation ne nécessite que très peu d'entretien.

Déployée comme projet pilote dans un camp de personnes déplacées au Nigéria, cette innovation a permis à plus de 400 enfants de se laver les mains chaque jour, réduisant ainsi la propagation de maladies et d'épidémies, dans un contexte où l'eau est une ressource extrêmement rare.

« Le lavage des mains permet de réduire de 50% les cas de diarrhée et de pneumonie chez les jeunes enfants et freine considérablement la propagation de maladies infectieuses et d'épidémies comme le choléra ou Ebola. Avec Gravit'eau, nous avons développé une solution facile d'utilisation », explique Bruno Pascual, notre spécialiste en eau, assainissement et hygiène dans les contextes d'urgence.





Promotion des droits de l'enfant

L'année 2019 marquait le 30^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. En trois décennies, des progrès impressionnants ont été réalisés. Globalement, les enfants sont en meilleure santé, ont une meilleure éducation et sont mieux protégé-e-s que jamais auparavant. De plus, sur cette même période, le taux de mortalité infantile a diminué de moitié.

Grâce à la Convention, de nombreux pays ont adopté des lois pour protéger les enfants. Ces dernier-e-s ont accès à davantage de possibilités et de mécanismes pour faire entendre leur voix et participer aux décisions qui les concernent. En 2019, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a continué à se pencher sur des plaintes individuelles déposées par des enfants à la suite de la violation de leurs droits. Il a ensuite adopté des recommandations et effectué un suivi auprès des Etats concernés.^[1]

Les Objectifs de développement durable (ODD) visent à garantir un avenir meilleur et durable pour toutes et tous, sans exception. Cependant, aujourd'hui encore, les enfants les plus vulnérables sont rarement écouté-e-s, particulièrement celles et ceux qui vivent dans des zones de conflit, les enfants privé-e-s de liberté et les enfants touché-e-s par la migration.

^[1] opic.childrightsconnect.org/82nd-session-recap-spain-violates-child-rights-in-two-complaints/ (en anglais)

Les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant

Pour marquer le 30^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, la Fédération Internationale de Terre des Hommes a publié un rapport sur l'état des droits de l'enfant dans le monde, en collaboration avec cinq organisations partenaires leaders dans le domaine. Des événements ont également été organisés pour l'occasion.

Une deuxième révolution

En collaboration avec les cinq autres membres de l'alliance *Joining Forces*, nous avons fait le point sur les droits de l'enfant dans un rapport intitulé *Une deuxième révolution*, dans le cadre de la campagne *Child Rights Now!*. Dans cet état des lieux, nous appelons les Etats à investir dans l'avenir des enfants et à garantir le respect de leurs droits.



Retrouvez le rapport sur :
child-rights-now.org

Justice pour les enfants, avec les enfants

Lors des célébrations du 30^e anniversaire de la Convention à l'ONU à Genève, nous avons coanimé avec des jeunes une session sur le renforcement de la justice pour les enfants. Des professionnel-le-s de la justice ont partagé la scène avec des enfants et des jeunes ayant été confronté-e-s au système de justice : Anas, un jeune placé dans un centre de détention pour migrant-e-s en Grèce alors qu'il était mineur, et Ericka, qui a milité pour que l'âge minimum de la responsabilité pénale aux Philippines ne soit pas revu à la baisse.

Dans le cadre des ODD, les Etats se sont engagés à garantir l'accès à la justice pour toutes et tous. Pour atteindre cet objectif, il est urgent de tenir compte de la situation des enfants et des jeunes. « *Faire participer les jeunes lors des discussions qui les concernent est déjà une solution en soi* », a souligné Anas, âgé de 21 ans.

Terre des hommes est déterminée à défendre le droit de chaque enfant de participer aux décisions qui le ou la concernent. A l'occasion des célébrations à l'ONU, nous avons rappelé les trois principes pour assurer la participation des enfants :

1. Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte : nous fournissons des solutions éthiques pour que les enfants qui font face à la violence ou sont privé-e-s de liberté puissent participer aux processus décisionnels sur les politiques qui les concernent.
2. Impliquer les enfants : nous développons des outils adaptés aux enfants pour leur donner les moyens de trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes qu'ils et elles ont identifiés.
3. Ecouter les enfants et tirer des enseignements : nous créons des espaces de soutien où les enfants peuvent demander aux adultes de rendre des comptes sur les engagements internationaux en matière de droits des enfants.



Des enfants parlent de leurs droits :
tdh.ch/video-droits-enfants-monde



Plaidoyer

Le plaidoyer est un des piliers fondamentaux de Terre des hommes (Tdh) pour défendre les droits de l'enfant dans le monde. Nous donnons aux enfants les moyens de participer aux décisions qui les concernent et d'être entendu-e-s, en particulier aux plus vulnérables et marginalisé-e-s.

Nouvelle loi sur la protection de l'enfant au Myanmar

En 2019, le Myanmar a adopté une nouvelle loi sur les droits de l'enfant, l'aboutissement d'un important travail de plaidoyer. En effet, le Groupe de travail sur les droits de l'enfant dont Tdh fait partie a pris part à la révision du projet de loi et a formulé des recommandations au Parlement afin de rendre la loi conforme à la Convention relative aux droits de l'enfant.

Ce travail a permis d'établir un système officiel qui privilégie la réintégration des enfants vivant dans la rue ou en conflit avec la loi plutôt que leur transfert en institution. Avant, ces enfants étaient systématiquement placé-e-s dans des établissements fermés jusqu'à ce qu'un tuteur ou une tutrice se présente pour récupérer l'enfant. Avec cette nouvelle loi, cette mesure ne sera utilisée qu'en dernier recours, alors que la priorité sera donnée à la réintégration au sein de la famille. D'autres solutions sont également prévues si les enfants ne peuvent pas retourner chez leurs parents, comme par exemple la prise en charge par des proches ou une famille d'accueil.



« J'ai maintenant une raison d'être et je suis fier de pouvoir contribuer à la communauté. »

Wai Yan*, 14 ans, avait été placé dans un centre fermé. Il a depuis retrouvé sa famille, et est devenu agent de sécurité-incendie bénévole.

Des règles et des procédures sont en cours d'élaboration pour une mise en œuvre effective de la loi. Tdh, en collaboration avec l'Unicef et Coram International, a évalué 239 institutions pour enfants au Myanmar afin de pouvoir définir les normes minimales en matière de prise en charge dans ces centres.



Les droits de l'enfant au cœur des pactes mondiaux

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte pour les réfugié-e-s ont été adoptés par la communauté internationale en 2018. Ces pactes visent à mieux réguler les migrations internationales et gérer les vastes mouvements de réfugié-e-s. Tdh participe à l'Initiative pour les droits de l'enfant dans les Pactes mondiaux qui veille à ce que les enfants, qui représentent 52% de toutes et tous les réfugié-e-s, soient au centre de leur mise en œuvre. Dans le cadre de la campagne *Destination Unknown*, nous avons fait une déclaration au Forum mondial des réfugié-e-s pour promouvoir la participation des enfants dans les décisions concernant le Pacte et avons donné à 27 enfants affecté-e-s par la migration en Afrique de l'Ouest l'opportunité d'élaborer des messages destinés aux décideurs-euses du monde.

Etude mondiale sur les enfants privé-e-s de liberté : le point de vue des enfants

Publiée en octobre 2019, l'étude mondiale de l'ONU sur les enfants privé-e-s de liberté a révélé des chiffres alarmants : chaque année, environ 1,5 million d'enfants sont privé-e-s de liberté sur ordre d'une autorité judiciaire ou administrative. Terre des hommes a recueilli et inclus le point de vue des jeunes dans ce rapport.

La détention a des conséquences négatives sur le développement des enfants. Derrière les barreaux, leurs droits sont souvent bafoués. L'étude mondiale sur les enfants privés de liberté met en lumière cette dure réalité souvent cachée. Elle exige des Etats d'envisager la privation de liberté des enfants comme une mesure exceptionnelle de dernier ressort et d'offrir d'autres solutions que la détention.^[1]

Veiller à ce que les enfants soient entendu-e-s

Les enfants ont le droit de s'exprimer et leur opinion doit être prise en considération. A cette fin, Tdh et ses partenaires académiques se sont entretenus avec plus de 270 enfants privé-e-s de liberté dans 22 pays pour inclure leur avis dans l'étude.

Kristen Hope, en charge du plaidoyer et de la recherche, explique : « *Qui peut prétendre connaître les expériences des enfants mieux que les enfants eux-mêmes ? Leurs opinions et leurs points de vue doivent être pris en compte dans les décisions qui les concernent et dans l'élaboration de politiques en général.* »

Ce que les enfants nous ont dit

Les enfants consulté-e-s ont dénoncé les mauvaises conditions de détention, l'absence d'information, la mauvaise qualité des soins de santé et la difficulté d'accéder à l'éducation ou à des loisirs. Beaucoup manquent de contacts avec leur famille et expriment le besoin d'un accompagnement au moment de leur libération. Ces enfants peinent à faire entendre leur voix dans les décisions qui les concernent. Malgré cela, les enfants font preuve de résilience et ont partagé des messages d'espoir. Pour eux-elles, l'éducation et le développement de leurs compétences sont des éléments essentiels pour envisager un avenir meilleur.



Découvrez notre vidéo :
tdh.ch/enfants-privés-de-liberté

« Beaucoup pensaient qu'il était impossible de faire participer des enfants à une recherche mondiale de cette envergure de manière significative et éthique, mais nous l'avons fait. Les résultats montrent pourquoi il est important d'écouter les enfants et nous rappellent qu'ils peuvent aussi être les acteurs de leur vie lorsqu'ils sont soutenus. »

Kristen Hope, chargée du plaidoyer et de la recherche

^[1] www.tdh.ch/fr/mediatheque/documents/etude-mondiale-enfants-privés-liberté





Bénévoles, ambassadeurs et ambassadrices

En 2019, Terre des hommes (Tdh) a pu compter sur le soutien précieux et indispensable de 2000 bénévoles en Suisse et de huit ambassadeurs et ambassadrices. Avec engagement et conviction, ils et elles ont consacré une partie de leur temps libre pour soutenir notre mission : améliorer la vie des enfants dans le monde.

Des oranges qui ont du cœur

Notre vente d'oranges est la plus grande action humanitaire de rue en Suisse. Lors de l'édition 2019, nos bénévoles ont mis sur pied 200 stands dans les rues et les centres commerciaux du pays. Plus de 1000 entreprises ont apporté leur soutien en achetant des cartons d'oranges qu'elles ont pu distribuer à leurs employé-e-s et à leur clientèle. La mobilisation des bénévoles et des entreprises a permis de récolter plus de CHF 600'000 pour les projets de Tdh.



Journée mondiale de l'alimentation

Au total, 150 restaurants en Suisse ont participé à la campagne de collecte de fonds de Terre des hommes lors de la Journée mondiale de l'alimentation du 16 octobre. Ce jour-là, les restaurants partenaires ont fait don d'une partie de leurs recettes et ont sensibilisé leur clientèle à nos projets de lutte contre la malnutrition. Nos bénévoles étaient également à pied d'œuvre et ont vendu du riz et d'autres produits dans 24 localités de Suisse pour contribuer au financement de nos projets de nutrition dans le monde.

Partenaire caritatif du Festikids Openair de Coop



En 2019, Tdh a été partenaire caritatif du Festikids Openair de Coop, à l'occasion de la quatrième édition. Grâce à des pompes à eau, nos bénévoles ont sensibilisé 2000 enfants à nos besoins journaliers en eau, ici et ailleurs. Pendant que les enfants s'amusaient, leurs parents ont reçu des informations sur nos projets dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

Roman Bürki visite nos projets en Roumanie

Roman Bürki, gardien du club de foot allemand Borussia Dortmund et ambassadeur de Tdh, s'est rendu en Roumanie en mai 2019 pour visiter nos projets. Afin de soutenir les familles marginalisées, notamment celles issues de la communauté rom, Tdh utilise le sport comme levier d'intégration. Les jeunes ont eu l'occasion de se mesurer à leur idole et d'échanger des balles avec lui. Roman Bürki a également profité de ce voyage pour souligner l'importance de la protection des enfants dans le sport: « *Chaque enfant a le droit d'avoir une enfance durant laquelle il peut jouer, se sentir en sécurité et ne pas se soucier du reste* », explique-t-il.



Roman Bürki en Roumanie :
www.tdh.ch/buerkienroumanie

Notre ambassadeur et footballeur professionnel Roman Bürki s'est rendu en Roumanie pour visiter nos projets de protection.

Sophie Lavaud cumule les 8000 m

En 2019, notre ambassadrice a réussi l'ascension de trois sommets de plus de 8000 m, dont l'Annapurna au Népal. Au cours de ses expéditions, elle a pris le temps de visiter nos projets de santé et de soutien aux enfants migrant-e-s.

« Au cours de ces voyages, on traverse des villages, on rencontre les populations avec lesquelles on prépare les ascensions. On a un regard différent sur les enfants dans la rue, qui jouent tous ensemble. C'est ce côté qui me touche et qui me donne envie de participer à cette aventure avec Tdh. »

Sophie Lavaud





Qualité et redevabilité et Gestion des risques

Pour s'assurer du respect des standards internationaux de l'aide humanitaire et du développement et garantir que nos interventions ne nuisent pas aux enfants, à leurs communautés et à nos équipes, nos secteurs Qualité et redevabilité et Gestion des risques accompagnent le développement de politiques institutionnelles, de procédures et d'outils. Terre des hommes (Tdh) participe également à l'élaboration de normes internationales.

Révision des Standards minimums pour la protection de l'enfance

Les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (CPMS) sont l'une des références les plus utilisées dans les contextes humanitaires. Tdh et Save the Children ont co-dirigé la révision de ces Standards minimums, publiée en octobre 2019 par un groupe international d'organisations spécialisées dans la protection de l'enfance. De plus, 245 enfants et jeunes de différents pays ont pris part à cette révision. www.tdh.ch/cpms (en anglais)

Engagements minimums pour le suivi et l'évaluation des projets

Pour se conformer à la Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la redevabilité, Tdh a développé en 2019 une directive sur les engagements minimaux pour le suivi et l'évaluation. Cette directive édicte les critères de qualité pour le suivi et l'évaluation des projets et regroupe les procédures, références et outils nécessaires pour atteindre les engagements. Elle permettra d'harmoniser les pratiques à travers toutes nos délégations dans le monde.

www.tdh.ch/engagements-suivi-evaluation (en anglais)

Groupes de discussion avec enfants et jeunes: une guidance

En 2019, Tdh a conçu une guidance méthodologique pour organiser des groupes focaux de discussion avec des enfants et des jeunes. Cette guidance permet aux professionnel-le-s de l'aide à l'enfance d'assurer que les discussions sont adaptées à l'âge et à la condition des enfants, notamment dans des situations particulières telles que la séparation des parents ou la détention, et qu'elles respectent leurs droits et leur dignité.

www.tdh.ch/focus-groupes-enfants (en anglais)

Genre et diversité : établir une culture institutionnelle

Tdh s'est engagée à prévenir et à lutter contre les inégalités liées au genre et à la diversité auprès des bénéficiaires et au sein du personnel de Tdh, sur le terrain et au siège. Cet engagement s'est concrétisé en 2019 par l'adoption d'une politique genre et diversité. Celle-ci vise à créer un environnement de travail plus inclusif, et permet d'assurer que le genre et la diversité soient pris en compte dans les interventions et lors des recrutements de Tdh. Une campagne interne de sensibilisation contre le harcèlement et le sexisme sur le lieu de travail a accompagné la mise en œuvre de la politique genre et diversité. www.tdh.ch/genre-et-diversite

Plaintes et retours : un mécanisme de réponse harmonisé

Les engagements 4 et 5 de la Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la redevabilité exigent notamment que les populations et les communautés concernées par une intervention humanitaire puissent participer aux décisions qui les regardent et disposent de mécanismes de retours et de plainte adaptés. Pour s'aligner sur ces engagements, Tdh s'est dotée en 2019 d'une procédure standard opérationnelle qui permet d'harmoniser le traitement des plaintes et des retours dans tous nos terrains d'intervention.

Ce nouvel outil garantit que chaque demande soit traitée de la manière la plus appropriée, indépendamment de sa nature ou de son auteur-e, qu'il s'agisse de bénéficiaires, communautés, partenaires, membres du personnel ou de toute autre personne concernée. Il améliore la redevabilité envers les populations ainsi qu'à l'égard de toutes les parties prenantes. Cette procédure garantit également un standard minimum pour le traitement de plaintes sensibles, telles que des violations de notre Code global de conduite. www.tdh.ch/procedure-plaintes-retours (en anglais)

Gérer les risques opérationnels

En 2019, nous avons traité 19 incidents liés à des fraudes et 74 incidents qui touchent à la sécurité et à la sûreté, parmi lesquels les accidents de la route et les problèmes graves de santé. Pour la sauvegarde, qui s'articule autour de la Politique de Sauvegarde de l'Enfant, de la Politique de Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels et de la Directive sur les comportements abusifs au travail, 42 cas d'abus ont été reportés et suivis. Ce dernier chiffre est en augmentation par rapport à l'année précédente en raison de l'amélioration des mécanismes de signalement.

Tout incident de sauvegarde – c'est-à-dire qui génère un préjudice à l'encontre d'un-e bénéficiaire, membre de la communauté ou de notre staff – est traité par une cellule de gestion des incidents de sauvegarde au sein de l'organisation. La mise en place de cette cellule permet de garantir les standards minimums de rapidité et de transparence ainsi que l'absence de conflits d'intérêts.



Notre impact en 2019

Terre des hommes s’engage à promouvoir et à réaliser des changements significatifs et durables dans la vie des enfants, notamment des plus défavorisé-e-s. Nous les aidons à améliorer leur bien-être et à exercer leurs droits, tels qu’ils sont définis par la Convention relative aux droits de l’enfant. Pour faire la différence, Tdh concentre son action sur les axes prioritaires suivants: santé, protection – avec une attention particulière pour les enfants concerné-e-s par les migrations à risque, en conflit avec la loi et victimes d’exploitation par le travail – et crises humanitaires. En 2019, nous avons amélioré la vie de 4,2 millions d’enfants et membres de leurs communautés.

Le tableau suivant indique le nombre de bénéficiaires, c'est-à-dire les enfants et les membres de leurs communautés directement soutenu-e-s par nos programmes. Pour parvenir à un changement durable dans la vie des enfants, nous les plaçons au centre de toutes nos interventions et tenons compte de leur environnement, c'est-à-dire leurs familles, leurs communautés et les systèmes dans lesquels ils et elles vivent. La formation des professionnel-le-s de première ligne, des autorités et des partenaires permet de renforcer les pratiques positives d'aide à l'enfance dans le monde entier. En 2019, nous avons formé 130'800 personnes. La carte du monde (page 4) montre nos pays d'intervention ainsi que ceux dans lesquels nous intervenons à travers des partenaires ou avons fait des formations.

Nous suivons et évaluons la qualité de nos interventions afin de mieux mesurer et comprendre les changements engendrés par nos projets. Une famille spécifique a-t-elle changé son comportement en matière d'hygiène après une session de sensibilisation de la communauté? Les enfants se sentent-ils-elles plus en confiance après avoir participé à nos activités? Le pilotage et l'analyse continus de nos résultats permettent d'adapter nos projets lorsque cela est nécessaire et de fournir par la suite un soutien adéquat aux enfants, à leurs familles et à leurs communautés. Quelle que soit la nature de l'intervention, nous cherchons toujours à renforcer l'autonomie des populations et à améliorer les structures déjà en place pour qu'elles soient capables d'apporter le soutien nécessaire aux enfants et à leurs familles.



38 pays
d'intervention



4,2 millions
d'enfants et membres de leurs
communautés soutenu-e-s



130'800
professionnel-le-s formé-e-s

Pays	Programmes	Nombre de bénéficiaires	Pays	Programmes	Nombre de bénéficiaires
Afghanistan Pakistan Tadjikistan		79'563	Kenya		173'577
Albanie		10'907	Kosovo		3848
Bangladesh		346'781	Liban		32'669
Brésil		2099	Mali		295'967
Burkina Faso		1'411'860	Maroc		213
Burundi		70'668	Mauritanie		22'237
Colombie		18'503	Moldavie		42'070
Egypte		279'814	Moldavie		42'070
Equateur		1478	Myanmar		77'511
Golfe de Guinée (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Togo)		56'826	Népal		26'861
Grèce		3287	Nigéria		441'576
Guinée		171'220	Palestine		25'481
Haïti		30'676	Panama		386
Hongrie		7094	Pérou		1423
Inde		61'799	Roumanie		17'732
Irak		366'666	Sénégal		2368
Jordanie		16'173	Soudan du Sud		49'008
			Suisse		*
			Ukraine		11'987

* Les enfants transféré-e-s en Suisse dans le cadre du programme des soins spécialisés sont déjà comptés dans leur pays d'origine.

	Santé mère-enfant		Migration		Protection transversale
	Eau, assainissement et hygiène		Lutte contre l'exploitation des enfants		Aide humanitaire
	Soins spécialisés		Accès à la justice		



Rapport financier

Le plan de continuité d'exploitation appliqué en 2019 a permis de réaliser un exercice budgétaire 2019 à l'équilibre. Ce résultat démontre la capacité de Terre des hommes à mettre en œuvre des mesures d'économies drastiques, tout en maintenant ses capacités opérationnelles.

La perte de CHF 15,2 millions dans les comptes de l'année 2018 a contraint Tdh à geler les dépenses non essentielles à son fonctionnement. Un plan de continuité d'exploitation instauré en mai 2019 a permis de réduire les frais du siège de CHF 6,8 millions, soit une baisse de plus de 20% par rapport à 2018. Une phase douloureuse du plan de restructuration a consisté à licencier 57 collaborateurs et collaboratrices au siège, dégageant une économie de CHF 1,5 million pour 2019 sur la masse salariale et une économie de CHF 6 millions pour 2020.

Pour éviter de renouveler les erreurs du passé, le système de pilotage financier a été renforcé, aussi bien au niveau des dépenses qu'au niveau des recettes. Le processus de bouclage comptable mis en place améliore la visibilité sur les comptes et la fiabilité des outils de gouvernance de l'organisation. Il permet désormais de présenter une consolidation financière mensuelle, nécessaire au Conseil de fondation et à nos partenaires externes. Le résultat intermédiaire de la clôture au 30 juin 2019, attesté par notre auditeur externe, nous a permis de valider notre plan de continuité en démontrant les premiers impacts positifs du gel des dépenses et de la réduction de la masse salariale.

Portée par la confiance de nos partenaires institutionnels, Terre des hommes a maintenu la progression du volume opérationnel pour répondre aux besoins de nos bénéficiaires. Nos donateurs et donatrices ont également continué à nous faire confiance. Malgré la crise financière, la collecte de fonds privés à libre disposition a progressé pour atteindre un total de CHF 20,4 millions en 2019, contre CHF 18,1 millions en 2018. Cette performance a été rendue possible notamment par les legs et le marketing direct.

La croissance des opérations, le soutien de nos donateurs et donatrices et la réduction des coûts, aussi bien au siège que sur le terrain, concourent à améliorer le résultat opérationnel de plus de CHF 16 millions entre 2018 et 2019. Les recettes hors exploitation permettent d'atteindre un résultat annuel excédentaire de CHF 0,9 million, directement affecté à la restauration de nos réserves. Terre des hommes va poursuivre ces réformes en 2020 afin de confirmer le rétablissement économique de la Fondation.

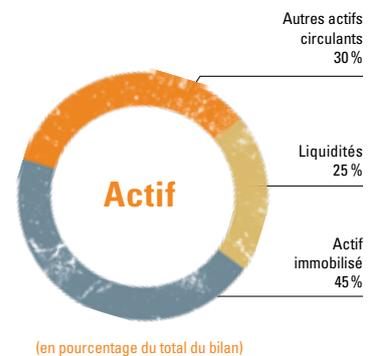
Nous remercions chaleureusement nos donateurs, nos donatrices et nos partenaires pour leur soutien précieux et leur confiance durant toute l'année 2019.

Franck Eloi, Directeur département Supports

Bilan consolidé au 31 décembre 2019

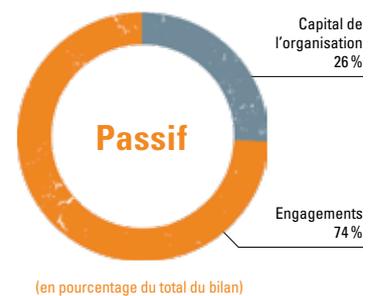
Actif

(en milliers de francs suisses)	Notes	2019	2018
Actif circulant		31'404	28'546
Liquidités	1	14'503	17'676
Créances	2	2'056	4'100
Financements à recevoir	3	14'462	6'669
Comptes de régularisation actif	4	383	101
Actif immobilisé		25'324	25'928
Immeubles de placement	5	24'820	24'736
Autres immobilisations corporelles	5	261	744
Immobilisations financières	6	243	377
Immobilisations incorporelles	7	-	71
TOTAL		56'728	54'475



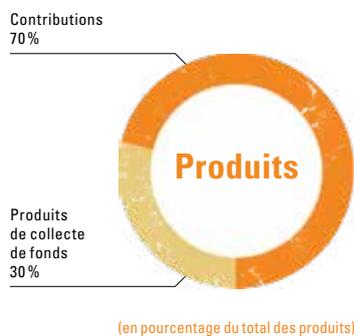
Passif

(en milliers de francs suisses)	Notes	2019	2018
Engagements à court terme		28'487	35'655
Créanciers	8	2'915	4'244
Financements reçus d'avance	9	20'716	23'878
Comptes de régularisation passif	10	4'856	4'779
Provisions à court terme	12	-	2'754
Engagements à long terme		13'260	4'626
Dettes à long terme portant intérêt	11	10'730	2'167
Provisions à long terme	12	2'530	2'459
Capital de l'organisation		14'981	14'194
Capital versé		5	5
Capital des fonds (fonds affectés)		660	660
Capital lié	13	2'567	2'567
Capital libre (général)		11'749	10'962
Capital libre attribué à Tdh UK		-	-
TOTAL		56'728	54'475



Au passif du bilan, la proportion du capital est largement disponible en liquidités en Suisse et sur le terrain et investie dans les immeubles de placement.

Compte de résultat consolidé 2019



* Terre des Hommes International Federation

Produits

(en milliers de francs suisses)	Notes	2019	2018
Collecte grand public		21'627	20'030
Dons périodiques		3'580	4'854
Vente d'oranges et journée des droits de l'enfant		791	769
Actions régionales		579	905
Dons non périodiques		1'297	1'138
Marketing direct		9'641	8'720
Successions et legs		5'739	3'644
Collecte semi-institutionnelle		13'783	10'094
Institutions et fondations		10'493	6'706
Mécénat et entreprises		2'635	2'524
Cantons		655	864
Total des produits de collectes de fonds		35'410	30'124
Contributions		82'227	66'064
Mouvements partenaires TDHIF*		4'625	1'436
Chaîne du Bonheur		2'565	4'644
DDC (Confédération Suisse)	18	14'620	15'808
Recettes à l'étranger		42'828	19'675
Etats et organisations étrangers		17'589	24'501
Produits divers		96	236
TOTAL		117'733	96'424
dont Produits libres		27'565	23'276
dont Produits affectés		90'168	73'148

Charges

(en milliers de francs suisses)	Notes	2019	2018
Projets et programmes à l'étranger		101'139	91'888
Projets Afrique de l'Ouest		23'122	18'074
Projets Europe		10'291	8'725
Projets Moyen-Orient et Afrique du Nord		19'508	13'956
Projets Asie		13'445	4'846
Projets Amérique latine		5'093	4'735
Projets Crises humanitaires		20'386	29'310
Fonds innovation et Réserve opérationnelle		8	19
Programmes opérationnels suisses		9'286	12'223
Recherche de fonds et Administration		17'902	21'931
Communication et recherche de fonds		8'147	8'855
Administration		9'755	13'076
TOTAL CHARGES OPÉRATIONNELLES	16	119'041	113'819
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		-1'308	-17'395
Résultat financier	14	-248	-856
Produits financiers		30	187
Charges financières		-278	-1'043
Autres résultats	15	2'450	2'994
Produits d'immubles de placement		1'326	1'705
Réévaluation d'immubles de placement		0	1'470
Charges d'immubles de placement		-558	-762
Charges & produits sur exercice précédent		1'682	581
Impôts directs		-26	-22
Attribution aux provisions	12	0	0
RÉSULTAT ANNUEL avant attribution/prélèvement au capital de l'organisation		868	-15'279
(+) Prélèvement (-) Attribution aux fonds affectés		0	1'124
RÉSULTAT ANNUEL avant attribution au Capital + Réserves		868	-14'155
(+) Prélèvement (-) Attribution au capital lié	13	0	-82
(+) Prélèvement (-) Attribution au capital libre (généré)		-868	14'237
RÉSULTAT ANNUEL		0	0

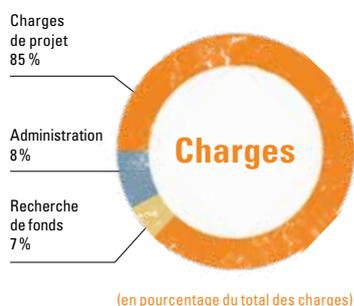


Tableau de flux de trésorerie 2019

(en milliers de francs suisses)	Notes	2019	2018
RÉSULTAT ANNUEL avant attribution/prélèvement au capital de l'organisation		868	-15'279
Amortissements		273	351
Réévaluation immeubles de placements et participations		0	-1'470
Augmentation (+) / Diminution (-) attribution aux provisions		0	-307
Augmentation (-) / Diminution (+) créances		2'036	160
Augmentation (-) / Diminution (+) financements à recevoir		-7'793	3'413
Augmentation (-) / Diminution (+) comptes de régularisation actif		-282	12
Augmentation (+) / Diminution (-) créanciers		-1'330	-477
Augmentation (+) / Diminution (-) financements reçus d'avance		-3'162	9'931
Augmentation (+) / Diminution (-) provisions à court terme		-2'754	0
Augmentation (+) / Diminution (-) provisions à long terme		71	263
Augmentation (+) / Diminution (-) comptes de régularisation passif		77	-984
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		-11'996	-4'387
Investissement (-) en immobilisations corporelles	5	-	-357
Désinvestissement (+) d'immobilisations corporelles	7	210	-71
Investissement (-) d'immeubles d'investissement	6	-84	-470
Investissement (-) en immobilisations financières	6	-	-6
Désinvestissement (+) d'immobilisations financières	6	134	-
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		260	-904
Augmentation (+) / Diminution (-) emprunt hypothécaire		8'563	-
Augmentation des dettes à long terme portant intérêt		-	488
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		8'563	488
AUGMENTATION (+) / DIMINUTION (-) DES LIQUIDITÉS		-3'173	-4'802
Liquidités au 1 ^{er} janvier		17'676	22'478
Liquidités au 31 décembre		14'503	17'676
AUGMENTATION (+) / DIMINUTION (-) DES LIQUIDITÉS		-3'173	-4'802

Ce tableau résume les provenances des fonds, en partant du résultat de la Fondation et des variations des postes de bilan qui reflètent les sources et les utilisations des fonds, pour aboutir à la variation de trésorerie.

Tableau de variation des fonds et du capital

(en milliers de francs suisses)	Solde au 31/12/2017	Allocations 2018	Utilisation 2018	Solde au 31/12/2018	Allocations 2019	Utilisation 2019	Solde au 31/12/2019
Capital versé	5	-	-	5	-	-	5
Capital des fonds (fonds affectés)	1'785	77'982	-79'106	660	96'347	-96'347	660
Réserve Europe de l'Est	200	11'195	-11'340	55	8'691	-8'691	55
Réserve Moyen-Orient	214	12'637	-12'814	37	18'408	-18'408	37
Réserve Afrique de l'Ouest	275	17'276	-17'326	225	21'634	-21'634	225
Réserve Asie	130	8'767	-8'767	130	11'968	-11'968	130
Réserve Amérique latine	290	3'086	-3'376	-	4'982	-4'982	-
Réserve Aide humanitaire	260	16'601	-16'861	-	21'341	-21'341	-
Réserve Axes d'intervention	416	2'452	-2'655	213	1'649	-1'649	213
Recettes programmes au siège	-	1'076	-1'076	-	1'494	-1'494	-
Participation aux frais administratif (FAP)	-	4'892	-4'892	-	6'180	-6'180	-
Capital lié	2'486	130	-48	2'568	-	-	2'568
Indemnités de fin de contrat	1'756	130	-48	1'838	-	-	1'838
Risque pour différence de change	450	-	-	450	-	-	450
Tdh UK	280	-	-	280	-	-	280
Capital libre (généré)	25'200	18'442	-32'680	10'963	21'385	-20'598	11'750
CAPITAL DE L'ORGANISATION	29'475	96'554	-111'834	14'196	117'732	-116'945	14'983

Annexe aux comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019

Présenté en milliers de francs suisses

Principes comptables et de présentation des comptes

a) Généralités

Les états financiers de Terre des hommes – Aide à l'enfance dans le monde – Fondation («*Terre des hommes*») ont été établis conformément aux statuts, aux dispositions applicables du Code Civil (article 69a) et du Code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (y compris la RPC 21). Ils respectent les prescriptions de la fondation ZEWO (Bureau central suisse des œuvres de bienfaisance).

Les comptes consolidés sont basés sur les comptes annuels des entités consolidées au 31 décembre 2019 qui ont été établis selon des principes uniformes. Toutes les entités consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés sont préparés selon le principe des coûts historiques (valeurs d'acquisition) et présentés en milliers de francs suisses (KCHF). De ce fait, il se peut que des différences dues aux arrondis soient constatées dans certains totaux.

Les principes de présentation et d'évaluation correspondent à ceux des exercices précédents. Il n'y a pas eu de modification significative dans les hypothèses et dans les estimations sur lesquelles reposent les comptes consolidés.

Le Conseil de fondation a approuvé les comptes consolidés de Terre des hommes le 9 avril 2020.

b) Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés contiennent les comptes annuels des entités du groupe dans lesquelles Terre des hommes détient directement ou indirectement 50% des droits de vote ou plus (critère du contrôle).

La société immobilière Rumine-Lucinge C. S.A., sise à 1003 Lausanne est intégrée dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Cette société est détenue à 100%.

Au cours de l'exercice 2019, le périmètre de consolidation n'a connu aucune modification.

c) Principes de consolidation

Conformément à la méthode de l'intégration globale, les actifs et les passifs sont repris à 100%.

La consolidation des capitaux est effectuée selon la méthode de l'acquisition. A la date de la première consolidation, les actifs et les dettes des filiales nouvellement consolidées sont évalués à la juste valeur. Le goodwill résultant de cette réévaluation (différence entre le coût d'acquisition et les actifs nets repris à la juste valeur) est porté à l'actif et amorti de manière linéaire avec effet

sur le résultat sur une période de cinq ans.

Les engagements, créances, charges et produits entre les entités consolidées sont éliminés. Les transactions internes au groupe sont effectuées en principe aux conditions du marché.

d) Conversion des devises étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux moyens du mois de comptabilisation.

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre. Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

e) Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les banques au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

f) Titres

Les titres sont inscrits au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture.

Les placements sont effectués conformément au règlement sur les placements de Terre des hommes, d'abord dans le but d'une conservation de la valeur, puis dans celui d'un rendement convenable par rapport à l'état du marché, seules les obligations évaluées double ou triple A sont autorisées. Pour les autres titres provenant de successions, le principe de vente immédiate est adopté, pour autant que les titres puissent être vendus. Les titres non négociables sont provisionnés.

g) Créances et comptes de régularisation d'actif

Les créances et les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaires.

h) Immeubles de placement et autres immobilisations corporelles

Les immeubles de placement figurent au bilan à leur valeur vénale déterminée selon la méthode Discounted Cash Flow (DCF) établie par l'expert immobilier membre de la chambre suisse d'experts en estimation immobilière.

Les autres immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation usuelles :

Machines, véhicules et matériel	3 ans
Installations et matériel informatique	3 ans
Immobilisations à l'étranger (1)	Amortissement direct

1) Terre des hommes utilise du matériel et des véhicules dans le cadre de ses projets conduits à l'étranger; ce matériel et ces véhicules sont comptabilisés en charges lors de leur acquisition, ne figurent donc pas à l'actif du bilan. Cette situation se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère Terre des hommes, qui rendent difficile la fixation de leur durée d'utilisation, en général courte, et de leur valeur résiduelle.

i) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

j) Provisions

Les provisions sont constituées dès lors qu'une sortie de fonds est probable, fondée sur un événement passé, dont le montant ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable.

Ces provisions sont qualifiées à court terme si l'utilisation est estimée à moins de douze mois, et à long terme si l'utilisation est estimée à plus de douze mois.

k) Reconnaissance des produits

Collecte grand public

Les produits provenant des collectes de fonds grand public sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par Terre des hommes. Ils sont considérés comme fonds libres, sauf avis contraire de la part du donateur ou de la donatrice. Les fonds qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous la rubrique « **Capital des fonds** » au bilan.

Contrats de financement

Les produits provenant de contrats de financement passés avec des bailleurs de fonds (gouvernements, fondations, cantons, entreprises et autres) sont comptabilisés en produits l'année où sont encourues les dépenses financées.

Les montants reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui le seront dans les années à venir et dès lors qu'il existe des stipulations contractuelles spécifiant la possibilité de retourner cet actif au bailleur, sont enregistrés sous la rubrique des engagements au bilan « **Financements reçus d'avance** ».

Les montants non reçus pour un projet précis dont les dépenses financées sont engagées à la date du bilan sont enregistrés sous la rubrique du bilan « **Financements à recevoir** ».

La partie du financement à recevoir pour des contrats de financement signés et couvrant les périodes futures est mentionnée comme « **Actifs conditionnels** » dans la note 3. Les engagements budgétaires liés aux contrats de financement sont considérés comme engagements conditionnels.

Legs

Les produits des legs et successions acceptés mais non réalisés sont considérés comme des actifs éventuels. Ils sont reconnus comme revenus lorsqu'ils peuvent être estimés de manière fiable et qu'ils sont formellement acquis par Terre des hommes.

Autres produits

Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont comptabilisés en produits non affectés. En cas de non-utilisation, le solde est attribué au capital libre (général).

l) Valorisation des gratuités

Les gratuités reçues en prestations et marchandises sont évaluées au prix le plus bas du marché concerné. Les contributions de travail bénévole en Suisse sont évaluées à CHF 25.– l'heure. Toutefois ces dernières font l'objet uniquement d'une information dans l'annexe.

m) Impôts

Terre des hommes est soumise à la TVA depuis le 1^{er} janvier 2010, mais exemptée d'impôts directs sur le revenu selon décision du 2 février 2017. Cette décision n'est soumise à aucune condition.

La société Rumine – Lucinge C. S.A. est soumise aux impôts directs. Le taux utilisé est de 14%.

n) Reclassements

La direction classe les projets par zone géographique. Lors d'une intervention d'urgence majeure, le pays est sorti de sa zone pour être reclassé sous « Projets crises humanitaire », une fois l'intervention d'urgence terminée, le pays est reclassé dans sa zone d'origine.

Commentaires relatifs aux états financiers

1/ Liquidités

(en milliers de francs suisses)	31/12/2019	31/12/2018
Caisses	23	36
Comptes de chèques postaux	1'820	2'332
Banques	1'758	2'913
Total liquidités au siège	3'601	5'281
Caisses	460	599
Banques	10'442	11'796
Total liquidités à l'étranger	10'902	12'395
	14'503	17'676

2/ Créances

Débiteurs au siège	1'050	699
Débiteurs TVA	315	2'768
Débiteurs à l'étranger	691	633
	2'056	4'100

3/ Financements à recevoir

Contributions DDC (Confédération suisse)*	81	-
Bailleurs de fonds	8'967	3'344
Bailleurs de fonds à l'étranger	5'414	3'325
	14'462	6'699

* Direction du Développement
et de la Coopération

Financements à recevoir (actif conditionnel)

2019		49'799
2020	60'000	19'609
2021	12'823	1'729
2022	5'563	442
2023	863	230
	79'249	71'809

4/ Comptes de régularisation d'actif

Charges payées d'avance	383	30
Impôts anticipés	0	71
	383	101

5/ Immobilisations corporelles

(en milliers de francs suisses)	Immeubles de placement		Immobilisations corporelles	
	2019	2018	2019	2018
Valeurs comptables nettes au 1^{er} janvier	24'736	22'796	744	650
Valeurs d'acquisition				
Situation au 1 ^{er} janvier	24'736	22'796	4'456	4'010
Entrées	84	470	162	473
Sorties	0	0	-382	-27
Réévaluation	0	1'470	11	0
Situation au 31 décembre	24'820	24'736	4'247	4'456
Amortissements cumulés				
Situation au 1 ^{er} janvier	0	0	-3'712	-3'360
Amortissements	0	0	-274	-352
Réévaluation par annulation d'amortissement	0	0	0	0
Situation au 31 décembre	0	0	-3'986	-3'712
Valeurs comptables nettes au 31 décembre	24'820	24'736	261	744

Immeubles de placement

Détail des immeubles de placement	Valeurs comptables nettes au 31/12/2019	Valeurs comptables nettes au 31/12/2018
Le Mont sur Lausanne	8'830	8'830
Chaumière 08, Lausanne	3'280	3'280
Chaumière 12, Lausanne	2'870	2'870
Lucinge 12, Lausanne	8'930	8'930
Travaux en cours Chaumière 12	910	826
	24'820	24'736

Autres immobilisations corporelles

Détail des autres immobilisations corporelles	Valeurs comptables nettes au 31/12/2019	Valeurs comptables nettes au 31/12/2018
Infrastructure informatique	84	206
Autres immobilisations corporelles	177	180
Actif destiné à la vente*	0	358
	261	744

* Dans le cadre d'une succession, Terre des hommes a hérité le 50% d'un appartement en usufruit. Terre des hommes a vendu cet objet le 14 février 2019.

6/ Immobilisations financières *

Détail des immobilisations financières	2019	2018
Dépôts et garanties	243	377
	243	377

* Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

7/ Immobilisations incorporelles – Goodwill

(en milliers de francs suisses)	2019	2018
Valeurs comptables nettes au 1^{er} janvier	71	138
Valeurs d'acquisition		
Situation au 1 ^{er} janvier	336	336
Entrées	0	0
Entrées « succession »	0	0
Situation au 31 décembre	336	336
Amortissements cumulés		
Situation au 1 ^{er} janvier	-265	-198
Amortissements	-71	-67
Réévaluation	0	0
Situation au 31 décembre	-336	-265
Valeurs comptables nettes au 31 décembre	0	71

8/ Créanciers

	31/12/2019	31/12/2018
Créanciers au Siège	2'337	3'165
Créanciers à l'étranger	578	1'079
	2'915	4'244

9/ Financements reçus d'avance

	2019	2018
Financements reçus d'avance DDC (Confédération suisse) *	617	1'830
Financements reçus d'avance autres bailleurs	10'703	13'817
Financements reçus d'avance à l'étranger	9'396	8'231
	20'716	23'878

* Direction du Développement et de la Coopération

10/ Comptes de régularisation passif

	2019	2018
Charges à payer au Siège	3'023	3'087
Produits reçus d'avance	19	19
Délimitation vacances non prises	390	702
Charges à payer à l'étranger	1'424	971
	4'856	4'779

11/ Dettes à long terme portant intérêt

	2019	2018
Prêt hypothécaire s/Chaumière 08	2'188	0
Prêt hypothécaire s/Chaumière 12	2'582	0
UBS – Crédit de construction	0	867
Prêt hypothécaire s/Lucinge 12	5'960	1'300
	10'730	2'167

Actif engagé en garantie des dettes de la société ainsi qu'actif grevé d'une réserve de propriété

Val. comptable – Lucinge 12, Lausanne	8'930	8'930
Cédule en 1 ^{er} rang	6'000	1'500
Utilisation de gages	5'960	1'300
Val. comptable – Budron C 08, Le Mont s/Lausanne	8'830	8'830
Cédule en 1 ^{er} rang	5'000	5'000
Utilisation de gages	5'000	5'000
Val. comptable – Chaumière 08, Lausanne	3'280	3'280
Cédule en 1 ^{er} rang	2'200	0
Utilisation de gages	2'187	0
Val. comptable – Chaumière 12, Lausanne	3'780	3'696
Cédule en 1 ^{er} rang	2'600	1'000
Utilisation de gages	2'582	826
Val. comptable – TOTAL	24'820	24'736
Cédule en 1^{er} rang – TOTAL	15'800	7'500
Utilisation de gages – TOTAL	15'729	7'126

Le revenu locatif de tous ces immeubles est également cédé en garantie.

12/ Provisions

(en milliers de francs suisses)

	Provisions à court terme		Provisions à long terme	
	2019	2018	2019	2018
Situation au 1^{er} janvier	2'754	2'436	2'459	2'196
Risque lié à l'assujettissement TVA	- 2'754	+ 318	+ 84	0
Risque d'audit institutionnel	0	0	- 13	+ 263
Risque impôt latent	0	0	0	0
Situation au 31 décembre	0	2'754	2'530	2'459

Provision TVA : Depuis le 1^{er} janvier 2010, Terre des hommes est assujettie à la TVA. Les conditions d'assujettissement sont totalement clarifiées au 31 décembre 2019. Terre des hommes a décidé de liquider la provision à court terme.

Risque d'audit institutionnel : Selon l'estimation faite par le Département des finances, une provision de KCHF 776 est en compte pour couvrir le risque lié aux dépenses non éligibles sur nos contrats bailleurs.

Provision pour impôt latent sur la réévaluation : il s'agit de la provision pour impôt latent calculée pour donner suite à la réévaluation de l'immeuble propriété de la Société immobilière Lucinge C SA entre la valeur comptable et l'estimation de l'expert, pour KCHF 1'670.–.

13/ Capital lié

Indemnités de fin de contrat : un montant de KCHF 1'837 est réservé pour couvrir les indemnités en faveur du personnel local en cas de fermeture non prévue de projets à l'étranger.

Risque pour différence de change : un montant de KCHF 450 est réservé pour couvrir les différences de change sur nos liquidités.

Tdh UK : un montant de KCHF 280 est réservé afin de permettre à Tdh UK de lever des fonds auprès des bailleurs institutionnels britanniques.

14/ Résultat financier

(en milliers de francs suisses)

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts	0	3
Gains de change réalisés	19	125
Produits de change non réalisés	0	0
Produit financier	11	59
Produits financiers	30	187
Frais financiers	-79	-186
Intérêt sur emprunt à long terme	-72	0
Intérêt sur emprunt à court terme	-21	0
Pertes de change réalisées	-34	-833
Pertes de change non réalisées	-73	-24
Charges financières	-278	-1'043
RÉSULTAT FINANCIER	-248	-856

15/ Autres résultats

(en milliers de francs suisses)	31/12/2019	31/12/2018
Loyers	1'326	1'705
Produits d'immeubles de placement	1'326	1'705
Plus-value sur Chaumière 08	0	500
Plus-value sur Lucinge 12	0	970
Total Réévaluation actifs immobilisés	0	1'470
Charges	-558	-762
Charges d'immeubles de placement	-558	-762
Produits extraordinaires	165	899
Charges extraordinaires	-163	-318
Total Produits et charges extraordinaires	2	581
Produits sur exercice précédent	1'913	0
Charges sur exercice précédent	-233	0
Total Produits et charges sur exercice précédent	1'680	0
RÉSULTAT FINANCIER	2'450	2'994

Le bénéfice net sur exercice antérieur de KCHF 1'680 est dû principalement à des corrections sur les encours des contrats de financement de l'année 2018 pour KCHF 651 et du solde dû par l'AFC concernant le dossier TVA pour les années 2013 à 2017 pour KCHF 860.

16/ Coûts globaux

(en milliers de francs suisses)	Projets et programmes à l'étranger	Communication & Recherche de fonds	Administration	Charges réparties	TOTAL charges 2019	TOTAL charges 2018
Charges directes de projet	34'406	175	85	0	34'667	29'944
dont Contributions partenaires	11'020	175	0	0	11'196	10'349
Charges du personnel	52'953	3'853	7'753	15	64'574	62'933
dont Frais de recrutement	0	0	48	1	49	52
Frais de formation	172	0	1	0	173	213
Frais de déplacement	2'220	53	121	9	2'403	3'901
Charges d'exploitation	13'470	3'960	1'573	842	19'845	20'247
dont Frais pour locaux, assurances, véhicules	8'386	21	173	841	9'421	8'255
Frais administratifs et informatiques	4'295	2'091	1'018	0	7'404	7'812
Frais pour campagnes de collecte de fonds	418	1'844	62	0	2'324	3'300
Amortissements	0	0	274	0	274	427
Charges et produits hors exploitation	-44	0	0	0	-44	695
Frais à répartir	353	159	344	-857	0	0
TOTAL DES CHARGES	101'139	8'147	9'755	0	119'041	113'819

17/ Gratuités reçues

(en milliers de francs suisses)	2019	2018
Prestations de transport et d'acheminement pour le service des soins spécialisés	295	361
Accompagnement bénévole pour le service des soins spécialisés	2'134	2'495
Bénévolat du Bureau et du Conseil de fondation	46	14
Bénévolat et service provenant de l'activité de nos Groupes bénévoles	1'720	1'740
TOTAL	4'195	4'610
% des recettes d'exploitation de la Fondation	3.55%	4.78%

18/ Détail des contributions de la DDC*

(en milliers de francs suisses)	2019	2018
Contributions de programme Développement	9'800	9'800
Contributions de programme Aide aux pays de l'Est	410	458
Aide humanitaire	0	111
Helvetas WASH consortium	0	72
Autres: mandats	4'410	5'367
TOTAL	14'620	15'808

* Direction du Développement et de la Coopération

19/ Indemnités versées aux membres des organes responsables

Le Conseil de fondation travaille bénévolement. Il reçoit une indemnité forfaitaire pour les frais lors des séances. En 2019, un montant total de KCHF 15,50 (dont KCHF 10 pour le président) a été alloué aux 17 membres pour leurs frais liés à leur participation à 2 séances du Conseil de fondation et 11 séances du bureau du Conseil (2018: KCHF 18,50 dont KCHF 10 pour le président). La masse salariale des 7 membres de la direction représente un montant de KCHF 984 pour l'année 2019. (2018: KCHF 1'175)

20/ Prévoyance professionnelle

Les collaboratrices et collaborateurs de Terre des hommes, à savoir 157 personnes au 31 décembre 2019 (2018: 238) sont assuré-e-s contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès la Fondation Commune BCV deuxième pilier à Lausanne selon un plan de prévoyance, dit « en primauté des cotisations ». L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan de prévoyance est financé par les cotisations de Terre des hommes et de ses collaboratrices et collaborateurs. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. Les risques sont assurés par la Fondation Commune.

Les avantages (actifs) et engagements (passifs) économiques, ainsi que les charges de prévoyance inhérentes au plan de prévoyance se présentent comme suit:

(en milliers de francs suisses)	2019	2018
Taux de couverture	Non communiqué	102.6 %
Part économique de Terre des hommes	Aucune	Aucune
Variation par rapport à l'année précédente/différence enregistrée avec effet sur le résultat de l'exercice	Aucune	Aucune
Charges de prévoyance en tant que partie des frais de personnel, en KCHF	1'436	1'493

21/ Collaborateurs et collaboratrices

Terre des hommes employait 2'509 collaborateurs et collaboratrices à fin 2019 dont 153 en Suisse (Lausanne et Zürich) et 2'356 dans ses délégations dans les différents pays d'intervention, y compris 116 expatrié-e-s.

En comparaison, Terre des hommes employait 2'028 collaborateurs et collaboratrices en 2018, dont 232 en Suisse et 1'796 dans les autres pays, y compris 138 expatrié-e-s.

22/ Honoraires de l'organe de révision

(en milliers de francs suisses)	2019	2018
Prestation de révision	64	101
Autres prestations	40	0
TOTAL	104	101

23/ Incertitudes relatives à la continuité d'exploitation issues des comptes 2019

En clôture des comptes 2018, Tdh a enregistré une perte de CHF 15,2 millions. A fin 2018, ses fonds propres se montaient à CHF 14,2 millions. Pour restaurer un modèle économique viable, la Fondation a fortement réduit ses dépenses non essentielles à la mise en œuvre des opérations. Le plan de restructuration a provoqué le départ de 57 collaborateurs et collaboratrices et a permis une réduction des coûts de fonctionnement du siège de CHF 6,8 millions. Une refonte de la présentation du budget permet de distinguer la couverture financière des dépenses par des fonds liés ou par des fonds libres. Le pilotage du budget se fait au travers de tableaux de bord mensuels, basés sur une consolidation comptable et permet de suivre l'évolution du résultat opérationnel. Les efforts considérables consentis à tous les niveaux de l'organisation permettent, dès 2019, de restaurer les réserves pour un montant de CHF 0,9 million.

Les risques identifiés lors de l'établissement du plan de continuité ne se sont pas avérés. En effet, le soutien des donatrices et donateurs est resté stable. Les recettes libres ont même pu progresser grâce à une croissance des legs et des successions. Quant aux bailleurs institutionnels, leurs engagements ont progressé. Lors de l'établissement des comptes 2019, plus de CHF 60 millions sont déjà acquis pour des activités en 2020 et près de CHF 13 millions pour 2021.

Par souci de prudence, pour établir le budget 2020, Terre des hommes s'est basée sur des hypothèses historiquement faibles de donations libres. Le budget du siège s'est fortement réduit, pour atteindre un niveau inférieur à celui de 2017. Dans le même temps, la Fondation a pu accompagner une croissance du volume des opérations de 20%. L'ensemble des mesures et la refonte du pilotage financier ont permis de présenter un budget excédentaire en 2020. Le plan de continuité d'exploitation a donc fonctionné. Tout en restant vigilants sur le pilotage

financier, nous pouvons considérer qu'en l'état actuel, le modèle économique de la Fondation est viable.

Cependant, Tdh doit rester vigilante, car si le budget ne peut être atteint comme prévu, notamment compte tenu de l'impact potentiel du COVID-19 aussi bien sur la collecte de fonds privés que sur la capacité de l'organisation à mettre en œuvre les opérations dans un contexte de confinement dans la plupart des pays, Tdh

devra recourir à du financement additionnel et rechercher des économies sur ses frais de fonctionnement. Ces éléments sont donc susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités puisque si les revenus attendus ou les économies de coûts se révélaient inférieurs aux prévisions, l'établissement des comptes selon le principe de continuité d'exploitation pourrait être remis en cause.



Au Conseil de fondation de
Terre des hommes – Aide à l'enfance dans le monde – Fondation,
Lausanne

Lausanne, le 9 avril 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Terre des hommes – Aide à l'enfance dans le monde - Fondation, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds et du capital et l'annexe (pages 41 à 51) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.



Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés où il est fait état, que la fondation a fait face à une situation financière difficile mais a pris des mesures pour y remédier. Malgré tout, la situation est encore incertaine et le niveau de liquidité faible. Cet état de fait, associé aux autres indications décrites dans la note 23, laissent supposer de l'existence d'incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en liaison avec art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 83b al. 3 CC en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso (Qualified
Signature)



Jérémie Rouillard
(Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)

Conseil de fondation

Au 13.12.2019

Le Conseil de fondation est composé de représentant-e-s du réseau de bénévoles et de personnes compétentes dans les domaines du travail humanitaire, de la santé publique, des finances, du droit, du marketing et de l'économie. **Le Bureau du Conseil** assume les fonctions de contrôle dans l'organisation de la Fondation. Le Bureau du Conseil a été dissout fin 2019 et un nouveau Conseil a été élu en avril 2020.



Beat Mumenthaler
Président du Conseil et du
Bureau du Conseil – Avocat



Felix E. Bollmann
Vice-Président du Conseil et du
Bureau du Conseil – Economiste, ancien
Directeur de la Chaîne du Bonheur



Philippe Lienhard
Vice-Président du Conseil
et du Bureau du Conseil
Expert comptable



Charles Beer
Membre du Bureau du Conseil
Président de Pro Helvetia,
ancien Conseiller d'Etat



Christine Brosteaux
Membre du Bureau
du Conseil – Médecin



Marianne Cafilisch
Membre du Conseil
Pédiatre



Xavier Colin
Membre du Conseil
Journaliste



Pascal Couchepin
Membre du Conseil
Avocat, ancien Conseiller
fédéral



Philippe de Preux
Membre du Conseil
Economiste



Tamara Erez
Membre du Bureau
du Conseil – Avocate



Yvon Heller
Membre du Conseil
Pédiatre



Michel Mottiez
Membre du Conseil
Directeur RH



René Prêtre
Membre du Conseil
Chef de service du CHUV,
chirurgien cardiaque



Michel Roulet
Membre du Bureau
du Conseil – Pédiatre, ancien
chef de service du CHUV



Jean Zermatten
Membre du Bureau du Conseil
Juriste, ancien Président du Comité
des droits de l'enfant de l'ONU

Direction

Ad intérim



Antoine Petibon
Directeur général a.i.



Franck Eloi
Directeur Ressources
humaines



Steven Fricaud
Directeur Aide humanitaire



Claudio Rini
Directeur Zones
géographiques

Au 01.01.2020



Barbara Hintermann
Directrice Générale



Franck Eloi
Directeur département
Supports



Ivana Goretta
Directrice de la Communication
et Recherche de Fonds,
Porte-parole



Claudio Rini
Directeur des Opérations



Remerciements



Nous tenons particulièrement à remercier...

Nos donateurs et donatrices en Suisse et à l'étranger

Nos partenaires

Action contre la Faim, ALIMA, The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, Aviation sans frontières, Better Shelter, Cart'ONG, Centre d'enseignement et de recherche en action humanitaire de Genève (CERAH), ChildFund Alliance, ChildHope UK, Comité International Olympique, Consortium for Street Children, COPII, Dimagi, Diputación Foral de Bizkaia, Eawag/Sandec, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), EduCo, Foundation for Innovative New Diagnostics (FINN), Global Child Protection Services (GCPS), Groupe Urgence – Réhabilitation – Développement (URD), Global Partnership to End Violence Against Children, Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET), Haute école de santé (HeDS), IASC MHPSS Reference Group, Innovations for Poverty Action (IPA), INSERM, Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH), International Baby Food Action Network (IBFAN), International Institute for Child Rights and Development (IICRD), Association KiCo, London School of Hygiene & Tropical Medicine, Medicus Mundi Suisse, MHPSS.net, Nespresso, Olympic Refugee Foundation, ONG Asmade, Options, Paléo, Queen Margaret University (QMU), Save the Children, Secrétariat permanent des ONG au Burkina Faso, Social Development Direct, SOLTHIS, Swiss Malaria Group, Université du Québec à Montréal (UQAM), Université de Genève (UNIGE), Université de sciences appliquées et des arts du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW), Voluntary Service Overseas (VSO), World Vision. Les hôpitaux en Suisse : CHUV (Lausanne), Hôpital Riviera-Chablais (Aigle), Hôpital ophtalmique Jules Gonin (Lausanne), HUG (Genève), en Espagne (Madrid, Séville, Pampelune, Malaga, Cordoue, La Corogne) et en France (Lille). Nous remercions particulièrement la Fédération Internationale Terre des Hommes (FITDH), ses membres et son Secrétariat international, ainsi que Terre des Hommes Valais et Terre des hommes UK.

Les bailleurs institutionnels et les agences onusiennes

Agence allemande de coopération internationale (GIZ), Agence autrichienne de développement (ADC), Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), Alive & Thrive, British Foreign and Commonwealth Office (FCO), Agence des Etats-Unis pour le développement international - Bureau d'assistance aux catastrophes à l'étranger (USAID/OFDA), Caritas Allemagne, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Chaîne du Bonheur (CdB), ChildFund Australia, ChildFund Korea, Comic Relief, Conseil britannique, Coopération monégasque au développement, Creative Associates International, Danish Refugee Council (DRC), Département d'Etat des Etats-Unis – Bureau de la population, des réfugiés et des migrations (PRM) et Bureau pour la démocratie, les droits humains et le travail (DRL), Département du Travail des Etats-Unis (USDOL), Direction du développement et de la coopération (DDC), Dorcas Aid International, Dutch Relief Agency (DRA), The Global Fund, Gouvernement du Brésil dont Ministère de Justice, Gouvernement du Burkina Faso, Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Institut international des Droits de l'Enfant (IDE), Institute of Development Studies (IDS), International Centre for Diarrhoeal Disease Research au Bangladesh, International Telecommunication Union (ITU), Mercy Corps, Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (MOFA), Ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID), Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ),

Ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne, Missing Children Europe, Mission française à l'ONU, Nigeria Humanitarian Fund (NHF), NADEL Center for Development and Cooperation (ETH), Pouvoir judiciaire d'Ilhéus Brésil, Secours Islamique France (SIF), Service liechtensteinois de développement (LED), UAT Bacau en Roumanie, Union Européenne (ECHO, DIPECHO), University of Hong Kong, Unitaid.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Iraq Humanitarian Fund (IHF), Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ONU Femmes, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Programme alimentaire mondial (PAM). Les Ambassades de France et de Suisse.

Les cantons, les communes et organisations locales

Les cantons Argovie, Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Lucerne, Soleure, Schwyz, Thurgovie et Zurich. Les villes de Genève et de Zurich ainsi que les nombreuses communes et paroisses qui nous ont soutenus.

Les fondations

Fondation d'Aide à l'Enfance et au Tiers-Monde (FAET), Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fondation Alta Mane, Fondation André & Cyprien, Bill & Melinda Gates Foundation, Fondation Botnar, Fondation C&A, Carl und Elise Elsener Stiftung, Christian Bachschuster Stiftung, Cloudera Foundation, Fondation Comtesse Moïra, Fondation Corelina, Fondation Emilienne Jatton, Ernst Göhner Stiftung, Dr. Ernst-Günther Brüder Stiftung, Fondation Philanthropique Famille Firmenich, The Freedom Fund, Gebauer Stiftung, Jubiläumsstiftung Georg Fischer, Fondation Gertrude Hirzel, Fondation Gourgas, Green Leaves Education Foundation, Fondation Helvétique de Bienfaisance, Fondation Hironnelle, IKEA Foundation, Fondation Internationale Prix Balzan, James Percy Foundation, Kolb'sche Familienstiftung, Fondation Let it beat, Fondation Lombard Odier, Loterie Romande, Fondation Lusavi, Fondation Madeleine, Fondation Marguerite, Medico Foundation, Fonds de soutien Migros, Fondazione Montarina, Novartis Foundation, Oak Foundation, The Peter Cundill Foundation, Fondation Le Petit Cœur, Fondation de bienfaisance du groupe Pictet, Fondation Pierre Pfister, Rosa und Bernhard Merz Stiftung, Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Sinoma Foundation, Smartpeace Foundation, Solaqua Stiftung, Fondation de Bienfaisance Sukhawati, Tableau Foundation, Stiftung Temperatio, Fondation UEFA pour l'enfance, UK Online Giving Foundation et toutes les autres fondations qui souhaitent rester anonymes.

Les entreprises

Audience Communication and Events SA, Bijouteria GmbH, Bindella Terra Vite Vita SA, COOP, CSEM Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique SA, Démarche Société Coopérative, DPD (Suisse) SA, GD Management SA, Groupe Payot, Humanitas Holdings Inc., Kuhn Landschaftsarchitekten GmbH, Pharmacieplus SA, Phida Invest SA, Pregel SA, Schroder & Co. Banque SA, Services Industriels de Bagnes, SKAT Consulting limited, Tetra Laval International SA, TEXAID Textilverwertungs AG, T Management Consultants SA.

Chaque enfant
dans le monde a le droit
d'être un enfant,
tout simplement.



Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters
Av. Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne
T +41 58 611 06 66, F +41 58 611 06 77
E-mail: info@tdh.ch, CCP: 10-11504-8

 www.tdh.ch
 www.facebook.com/tdh.ch
 www.twitter.com/tdh_ch
 www.instagram.com/tdh_ch



Terre des hommes
Aide à l'enfance.